

5N+

Gage de
performance



4

**États financiers
consolidés**

Trimestre terminé
le 31 décembre 2023

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Les états financiers consolidés et les notes complémentaires ont été préparés par la direction conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, qui intègrent les Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standard Board (normes IFRS de comptabilité). Il incombe à la direction de choisir les méthodes comptables et d'établir les jugements et les estimations comptables importants.

La direction est également responsable de toutes les autres informations incluses dans le rapport de gestion et il lui appartient de s'assurer que ces informations concordent avec l'information contenue dans les états financiers consolidés.

Il incombe à la direction d'établir et de maintenir un contrôle interne à l'égard de l'information financière adéquat, qui comprend les politiques et les procédures qui fournissent une assurance raisonnable à l'égard de la protection des actifs ainsi que de l'exhaustivité, le caractère fidèle et l'exactitude des états financiers consolidés.

Le Comité d'audit et de gestion des risques, composé entièrement d'administrateurs indépendants, examine la qualité et l'intégrité de l'information financière de la Société et fait ses recommandations au conseil d'administration au sujet de l'approbation des états financiers, surveille la façon dont la direction s'acquitte de ses responsabilités quant au caractère adéquat des systèmes de contrôle interne appropriés, s'assure de l'indépendance, des compétences et de la nomination des auditeurs externes et examine les honoraires des services d'audit, des services liés à l'audit et des services autres que d'audit ainsi que les frais connexes. Le conseil d'administration approuve les états financiers consolidés de la Société et le rapport de gestion avant leur publication. Le Comité d'audit et de gestion des risques rencontre la direction, l'auditeur interne et les auditeurs externes au moins quatre fois par année pour examiner l'information financière, les obligations d'information, les questions liées à l'audit et d'autres points.

Les auditeurs externes, à savoir PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l., effectuent un audit indépendant des états financiers consolidés conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et expriment leur opinion à leur égard. Ces normes exigent que l'audit soit planifié et réalisé de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Les auditeurs externes ont un accès illimité au Comité d'audit et de gestion des risques et rencontrent celui-ci régulièrement.

(signé) Gervais Jacques

Gervais Jacques
Président et chef de la direction

(signé) Richard Perron

Richard Perron
Chef de la direction financière

Montréal, Canada
Le 27 février 2024



Rapport de l'auditeur indépendant

Aux actionnaires de 5N Plus Inc.

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de 5N Plus Inc. et de ses filiales (collectivement, la Société) aux 31 décembre 2023 et 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (Normes IFRS de comptabilité).

Notre audit

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société, qui comprennent :

- les états de la situation financière consolidés aux 31 décembre 2023 et 2022;
- les états du résultat net consolidés pour les exercices clos à ces dates;
- les états du résultat global consolidés pour les exercices clos à ces dates;
- les états des variations des capitaux propres consolidés pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux des flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates;
- les notes complémentaires, qui comprennent les informations significatives sur les méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Indépendance

Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada. Nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.
1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 2500, Montréal (Québec) Canada H3B 4Y1
Tél. : +1 514 205-5000, Téléc. : +1 514 876-1502, ca_montreal_main_fax@pwc.com



Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés pour l'exercice clos le 31 décembre 2023. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Question clé de l'audit

Évaluation des stocks

Se référer à la note 2, Informations significatives sur les méthodes comptables, et la note 6, Stocks, des états financiers consolidés.

La valeur comptable des stocks aux états financiers consolidés de la Société s'établissait à 105,9 millions de dollars au 31 décembre 2023. Les stocks sont comptabilisés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Pour estimer la valeur nette de réalisation, la direction tient compte des éléments probants les plus fiables disponibles à la date à laquelle les estimations sont faites. Les activités de base de la Société sont vulnérables aux changements des politiques étrangères et aux variations des prix des métaux reconnus sur la scène internationale, qui peuvent entraîner des fluctuations rapides des prix de vente futurs. La direction a exercé son jugement pour estimer la valeur nette de réalisation des stocks, ce qui a impliqué l'utilisation d'hypothèses importantes, y compris la prise en compte des prix de produits similaires sur le marché au moment où les estimations sont faites et des prix de vente futurs prévus.

Nous avons considéré cette question comme étant une question clé de l'audit en raison de l'importance du solde des stocks, des divers types d'éléments de stocks et du jugement utilisés par la direction dans la détermination de la valeur nette de réalisation des stocks, ce qui a nécessité un effort d'audit accru dans la mise en œuvre des procédures d'audit.

Traitement de la question clé de l'audit dans le cadre de notre audit

Notre approche pour traiter cette question a notamment compris les procédures suivantes :

- Tester la façon dont la direction a estimé la valeur nette de réalisation des stocks, notamment :
 - Tester les données utilisées par la direction pour déterminer la valeur nette de réalisation.
 - Évaluer si la méthode d'estimation de la valeur nette de réalisation est appropriée.
 - Évaluer le caractère raisonnable des hypothèses importantes utilisées par la direction pour calculer la valeur nette de réalisation des stocks, en les comparant à ce qui suit :
 - Prix de produits similaires sur le marché au moment où les estimations sont faites;
 - Prix de vente futurs prévus.
- Pour un échantillon d'éléments de stocks, comparer les estimations des prix de stocks de l'exercice antérieur par rapport aux prix de vente réels au cours de l'exercice.



Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent du rapport de gestion, que nous avons obtenu avant la date du présent rapport, et des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers consolidés, incluses dans le rapport annuel, qui est censé être mis à notre disposition après cette date.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons pas ni n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations désignées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués à l'égard des autres informations que nous avons obtenues avant la date du présent rapport, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard. Si, à la lecture des informations, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états financiers consolidés, incluses dans le rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes IFRS de comptabilité, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser ses activités;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;



- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport de l'auditeur, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport de l'auditeur indépendant est délivré est Marc-Stéphane Pennee.

/s/PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

Montréal (Québec)
Le 27 février 2024

¹ CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A123642

	Notes	31 décembre 2023	31 décembre 2022
		\$	\$
Actif			
Actif courant			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		34 706	42 691
Créances	5	33 437	32 872
Stocks	6	105 850	86 254
Impôt sur le résultat à recevoir	18	1 672	5 488
Actifs financiers dérivés	19	591	-
Autres actifs courants	7	5 707	19 857
Total de l'actif courant		181 963	187 162
Immobilisations corporelles	8	84 600	77 951
Actifs au titre de droits d'utilisation	9	29 290	30 082
Immobilisations incorporelles	10	29 304	31 563
Goodwill	11	11 825	11 825
Actifs d'impôt différé	18	8 261	6 002
Autres actifs	12	4 959	3 400
Total de l'actif non courant		168 239	160 823
Total de l'actif		350 202	347 985
Passif			
Passif courant			
Dettes fournisseurs et charges à payer	13	37 024	40 200
Impôt sur le résultat à payer	18	4 535	8 780
Partie courante des produits différés	16	13 437	11 730
Partie courante des obligations locatives	9	1 811	2 136
Partie courante de la dette à long terme	14	25 000	-
Total du passif courant		81 807	62 846
Dette à long terme	14	83 500	121 000
Passifs d'impôt différé	18	5 284	6 959
Obligations au titre des régimes d'avantages du personnel	15	13 393	11 643
Obligations locatives	9	28 328	28 266
Produits différés	16	5 629	2 354
Autres passifs	17	3 669	2 141
Total du passif non courant		139 803	172 363
Total du passif		221 610	235 209
Capitaux propres		128 592	112 776
Total du passif et des capitaux propres		350 202	347 985

Engagements et éventualités (note 25)

Événement postérieur à la date de clôture (note 30)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

5N PLUS INC.**ÉTATS DU RÉSULTAT NET CONSOLIDÉS**

Exercices clos les 31 décembre

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf les informations par action)

	Notes	2023	2022
		\$	\$
Produits		242 371	264 223
Coût des ventes	29	184 833	215 715
Frais généraux, frais de vente et frais d'administration	29	29 410	28 565
Autres charges (produits), montant net	29	756	32 997
		214 999	277 277
Résultat d'exploitation		27 372	(13 054)
Charges financières			
Intérêt sur la dette à long terme	14	8 262	5 466
Intérêts théoriques et autres charges (produits) d'intérêts		572	(274)
(Profits) pertes de change et au titre de dérivés		(136)	42
		8 698	5 234
Résultat avant impôt sur le résultat		18 674	(18 288)
Charge (recouvrement) d'impôt			
Exigible	18	6 674	6 865
Différé	18	(3 399)	(2 154)
		3 275	4 711
Résultat net		15 399	(22 999)
Résultat de base par action	23	0,17	(0,26)
Résultat dilué par action	23	0,17	(0,26)

Le résultat net est entièrement attribuable aux actionnaires de 5N Plus inc.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

5N PLUS INC.**ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉS**

Exercices clos les 31 décembre

(en milliers de dollars américains)

	Notes	2023	2022
		\$	\$
Résultat net		15 399	(22 999)
Autres éléments du résultat global			
Éléments qui pourraient être reclassés en résultat net ultérieurement			
Écart de change		590	(3 657)
		590	(3 657)
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net ultérieurement			
Réévaluation des obligations au titre des régimes d'avantages du personnel	15	(1 572)	4 159
Impôt sur le résultat		492	(1 300)
		(1 080)	2 859
Autres éléments du résultat global		(490)	(798)
Résultat global		14 909	(23 797)

Le résultat global est entièrement attribuable aux actionnaires de 5N Plus inc.

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ÉTATS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Exercices clos les 31 décembre

(Les montants sont exprimés en milliers de dollars américains, sauf les informations par action)

	Nombre d'actions	Capital- actions	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global	Déficit	Total des capitaux propres
2023						
		\$	\$	\$	\$	\$
Soldes au début de l'exercice	88 330 236	21 004	342 985	(5 987)	(245 226)	112 776
Résultat net pour l'exercice	-	-	-	-	15 399	15 399
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(490)	-	(490)
Résultat global	-	-	-	(490)	15 399	14 909
Exercice d'options sur actions	374 488	880	(247)	-	-	633
Rémunération à base d'actions (note 24)	-	-	274	-	-	274
Soldes à la fin de l'exercice	88 704 724	21 884	343 012	(6 477)	(229 827)	128 592
2022						
		\$	\$	\$	\$	\$
Soldes au début de l'exercice	88 330 236	21 004	342 659	(5 189)	(222 227)	136 247
Résultat net pour l'exercice	-	-	-	-	(22 999)	(22 999)
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(798)	-	(798)
Résultat global	-	-	-	(798)	(22 999)	(23 797)
Rémunération à base d'actions (note 24)	-	-	326	-	-	326
Soldes à la fin de l'exercice	88 330 236	21 004	342 985	(5 987)	(245 226)	112 776

Les notes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

	Notes	2023	2022
		\$	\$
Activités d'exploitation			
Résultat net		15 399	(22 999)
Ajustements de rapprochement du résultat net aux flux de trésorerie			
Amortissement des immobilisations corporelles	8	10 297	11 717
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	9	2 538	2 702
Amortissement des immobilisations incorporelles	10	3 275	3 313
Amortissement des autres actifs	12	258	260
Dépréciation des actifs non courants	4, 8, 10, 29	672	12 478
(Diminution) augmentation de la correction de valeur pour pertes	5, 27	(114)	3
Perte sur le dessaisissement d'une filiale	4	-	7 834
Charge de rémunération à base d'actions	24	2 768	1 893
Impôt sur le résultat différé	18	(3 399)	(2 154)
Intérêts théoriques	9	690	605
Obligations au titre des régimes d'avantages du personnel	15	(246)	(403)
Perte sur la sortie d'actifs détenus en vue de la vente	29	-	216
Perte (profit) sur la sortie d'immobilisations corporelles	29	973	(13)
Profit latent sur les instruments financiers détenus à des fins autres que de couverture		(1 694)	(1 003)
Perte (profit) de change latent(e) sur les actifs et passifs		634	(951)
Flux de trésorerie d'exploitation avant ce qui suit :		32 051	13 498
Variation nette des soldes du fonds de roulement hors trésorerie	21	(14 800)	10 243
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		17 251	23 741
Activités d'investissement			
Dessaisissement d'une filiale, déduction faite de la trésorerie cédée	4	-	(2 652)
Sorties de trésorerie liées à la trésorerie détenue en mains tierces	4	-	(2 123)
Ajouts d'immobilisations corporelles	8, 21	(17 341)	(16 062)
Ajouts d'immobilisations incorporelles	10	(902)	(993)
Acquisition d'un placement en instruments de capitaux propres	12	(1 000)	-
Produit tiré du règlement de la convention de dépôt indexé	7	6 506	-
Produit de la sortie d'actifs détenus en vue de la vente	29	-	2 816
Produit de la sortie d'immobilisations corporelles	8	375	20
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		(12 362)	(18 994)
Activités de financement			
Remboursement de la dette à long terme	14	(12 500)	(5 000)
Produit tiré de l'émission de dette à long terme	14	-	10 000
Coûts différés relatifs à la dette à long terme	12	-	(732)
Émission d'actions ordinaires		633	-
Portions des paiements de loyers se rapportant au principal	21	(2 858)	(2 999)
Augmentation des autres passifs	17	1 723	1 140
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		(13 002)	2 409
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie			
		128	(405)
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		(7 985)	6 751
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		42 691	35 940
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		34 706	42 691
Informations supplémentaires¹			
Impôt sur le résultat payé		6 945	3 745
Intérêts payés		7 332	5 360

¹⁾ Les montants payés au titre de l'impôt sur le résultat et des intérêts ont été pris en compte dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation dans les tableaux des flux de trésorerie consolidés.

1. Nature des activités

Société internationale établie au Canada, 5N Plus inc. (« 5N+ » ou la « Société ») est un chef de file mondial dans la production de semiconducteurs spécialisés et de matériaux de haute performance. Ces matériaux ultrapurs constituent souvent la partie critique des produits de ses clients, qui comptent sur la fiabilité d'approvisionnement de 5N+ pour assurer la performance et la durabilité de leurs propres produits. La Société déploie un éventail de technologies exclusives et éprouvées pour mettre au point et fabriquer ses produits, lesquels donnent lieu à de nombreuses utilisations dans différents secteurs de pointe, notamment les énergies renouvelables, la sécurité, la filière spatiale, l'industrie pharmaceutique, l'imagerie médicale et la production industrielle. Le siège social de la Société est situé au 4385, rue Garand, Montréal (Québec) H4R 2B4. La Société gère des centres de recherche-développement, de production et de vente stratégiquement situés dans plusieurs pays, notamment en Europe, en Amérique du Nord et en Asie. La Société a pour mission d'être essentielle à ses clients, d'offrir une culture prisée par ses employés et d'inspirer confiance à ses actionnaires. Ses valeurs fondamentales sont l'intégrité, l'engagement, l'orientation client, le développement durable, l'amélioration continue, la santé et la sécurité. Les actions de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX). Dans les présents états financiers consolidés, la Société s'entend de 5N+ et de ses filiales. Deux secteurs opérationnels sont présentés par la Société, soit le secteur Semiconducteurs spécialisés et le secteur Matériaux de haute performance.

Le conseil d'administration de la Société a approuvé, le 27 février 2024, la publication des présents états financiers consolidés.

2. Informations significatives sur les méthodes comptables

Les informations significatives sur les méthodes comptables appliquées pour l'établissement des présents états financiers consolidés sont énoncées ci-après. Ces méthodes ont été appliquées de la même manière pour toutes les périodes présentées, à moins d'indication contraire.

Base d'établissement

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standard Board (normes IFRS de comptabilité). Ils ont été dressés selon le principe du coût historique, sauf pour certains actifs financiers et passifs financiers qui ont été évalués à leur juste valeur, comme il est décrit ci-dessous.

La préparation d'états financiers consolidés conformes aux normes IFRS de comptabilité repose sur l'utilisation de certaines estimations comptables cruciales. Elle exige aussi que la direction pose des jugements dans l'application des méthodes comptables de la Société. Les éléments d'une grande complexité ou nécessitant beaucoup de jugement, ou ceux qui sous-tendent des hypothèses et des estimations importantes par rapport aux états financiers consolidés, sont abordés dans la présente note, à la section intitulée « Estimations et jugements importants de la direction concernant l'application des méthodes comptables ».

Filiales

Les filiales sont toutes des entités sur lesquelles la Société exerce un contrôle. La Société contrôle une filiale lorsqu'elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur celle-ci.

5N PLUS INC.

NOTES DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Exercices clos les 31 décembre

(en milliers de dollars américains, à moins d'indication contraire)

Le tableau qui suit présente les principales entités ayant une incidence importante sur les résultats ou sur les actifs de la Société :

	Pays où la société a été constituée	Participation (%)	
		2023	2022
5N Plus inc.	Canada	100 %	100 %
5N PV GmbH	Allemagne	100 %	100 %
AZUR SPACE Solar Power GmbH (« AZUR »)	Allemagne	100 %	100 %
5N Plus Lübeck GmbH	Allemagne	100 %	100 %
5N Plus Belgium SA ¹	Belgique	-	-
5N Plus Asia Limited	Hong Kong	100 %	100 %
5N Plus Wisconsin Inc.	États-Unis	100 %	100 %

¹⁾ Le 19 décembre 2022, la Société s'est départie de sa participation dans 5N Plus Belgium SA. Les produits et les charges découlant de cette participation pour la période allant du 1^{er} janvier 2022 à la date de la cession ont été intégrés à l'état du résultat net consolidé de la Société. Se reporter à la note 4 pour plus de détails.

Les méthodes comptables des filiales ont été modifiées au besoin afin d'assurer leur cohérence avec celles adoptées par la Société.

Conversion des devises

a) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

La monnaie fonctionnelle et la monnaie de présentation de la Société sont le dollar américain. Une monnaie fonctionnelle est déterminée pour chacune des entités de la Société, et les éléments présentés dans les états financiers de chaque entité sont évalués au moyen de cette monnaie fonctionnelle.

b) Transactions et soldes

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours du change en vigueur à la date de clôture. Les actifs et passifs non monétaires et les éléments des produits et des charges libellés en monnaie étrangère sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours du change en vigueur à la date des transactions respectives. Les profits et pertes de change découlant du règlement de ces transactions sont comptabilisés à l'état du résultat net consolidé.

Les profits et pertes de change sont présentés dans le poste « (Profits) pertes de change et au titre de dérivés » à l'état du résultat net consolidé.

c) Établissements à l'étranger

Les actifs et passifs de filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar américain sont convertis en dollars américains aux cours du change en vigueur à la date de clôture. Les écarts de change découlant de cette conversion sont inclus dans le poste « Écart de change » dans les autres éléments du résultat global. Les produits et les charges sont convertis aux cours du change moyens de la période.

Information sectorielle

Les deux secteurs opérationnels présentés par la Société sont le secteur Semiconducteurs spécialisés et le secteur Matériaux de haute performance. Les opérations et activités qui s'y rapportent sont gérées dans ce sens par les principaux décideurs de la Société. Des données financières et opérationnelles sectorielles et des indicateurs clés de performance définis sont utilisés pour gérer ces secteurs opérationnels, pour analyser la performance et pour affecter les ressources.

Les activités du secteur Semiconducteurs spécialisés sont exercées en Amérique du Nord et en Europe. Ce secteur fabrique et vend des produits utilisés dans plusieurs applications destinées aux secteurs de l'énergie renouvelable, des satellites spatiaux ainsi que de l'imagerie. Les marchés essentiellement concernés sont ceux des produits photovoltaïques (énergie solaire terrestre et spatiale), de l'imagerie médicale, de l'imagerie infrarouge, de l'optoélectronique et des applications avancées dans les secteurs de l'électronique. Ces produits entrent dans la composition de composés semiconducteurs, de substrats semiconducteurs, de métaux de très grande pureté, de substrats semiconducteurs fabriqués par épitaxie et de cellules solaires. Les produits et les résultats associés aux services et aux activités de recyclage fournis aux clients du secteur Semiconducteurs spécialisés sont inclus dans ce secteur.

Les activités du secteur Matériaux de haute performance sont exercées en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Ce secteur fabrique et vend des produits qui sont utilisés dans plusieurs applications destinées aux secteurs des produits pharmaceutiques, des soins de santé et de la production industrielle. Les principaux produits sont vendus sous forme d'ingrédients pharmaceutiques actifs, d'additifs alimentaires pour animaux, de produits chimiques spécialisés, de métaux de qualité commerciale, d'alliages et de poudres spécialisées. Toutes les ventes de métaux de qualité commerciale et de poudres spécialisées ont été regroupées dans les ventes du secteur Matériaux de haute performance. Les produits et les résultats associés aux services et aux activités de recyclage fournis aux clients du secteur Matériaux de haute performance sont inclus dans ce secteur.

Les charges du siège social et les frais généraux, frais de vente et frais d'administration non affectés ainsi que les charges financières ont été regroupés sous la rubrique « Siège social et montants non affectés ».

Chaque secteur opérationnel est géré séparément, car chaque gamme de produits exige des technologies, des ressources et des stratégies de marketing différentes. L'information financière relative au recyclage et à la négociation de matières complexes est répartie entre les deux principaux secteurs. Toutes les transactions entre le secteur Semiconducteurs spécialisés et le secteur Matériaux de haute performance ont été éliminées à la consolidation.

Comptabilisation des produits

Les produits proviennent de la vente de produits manufacturés et de la prestation de services et sont évalués aux montants stipulés dans les contrats conclus avec les clients.

La vente de produits manufacturés est comptabilisée lorsque les produits sont livrés au client, ce qui correspond également au moment où le contrôle des produits est transféré, et lorsqu'il n'existe plus aucune obligation non remplie susceptible d'avoir une incidence sur l'acceptation des produits par le client. La livraison a lieu lorsque les produits ont été expédiés à l'emplacement convenu, que le risque de perte a été transféré au client et que ce dernier a accepté les produits conformément au contrat de vente. Les produits tirés des activités d'affinage en sous-traitance (ou « à façon ») sont comptabilisés une fois que les services ont été rendus, à un moment précis.

Les créances sont comptabilisées une fois que les produits ont été livrés ou que les services ont été rendus, car c'est à ce moment précis que la contrepartie est inconditionnelle, seul l'écoulement du temps permettant de déterminer que le paiement est exigible. La Société ne s'attend pas à conclure des contrats pour lesquels la période entre la fourniture des produits ou services promis à un client et le paiement par le client excède un an. Par conséquent, la Société ne procède à aucun ajustement des prix de transaction pour refléter la valeur temps de l'argent.

La Société comptabilise des produits différés à titre de passifs non courants pour les contrats générateurs de produits à long terme conclus avec des clients dont les obligations de prestation sont remplies progressivement plutôt qu'à un moment précis. La partie de ce montant qui devrait être réalisée dans un délai d'un an est comptabilisée au poste « Partie courante des produits différés ». Les paiements en trésorerie reçus ou les avances à recevoir aux termes d'accords contractuels en lien avec la vente de biens sont également comptabilisés dans les produits différés jusqu'au moment où toutes les conditions de comptabilisation des produits énoncées précédemment sont respectées. La Société ne s'attend pas à conclure d'accords contractuels aux termes desquels des paiements en trésorerie ou des avances seront reçus plus d'un an avant la livraison des biens sous-jacents. Par conséquent, ces avances sont également présentées au poste « Partie courante des produits différés ».

Subventions publiques

Les subventions publiques sont comptabilisées à leur juste valeur lorsqu'il existe une assurance raisonnable que la subvention sera reçue et que la Société se conformera à toutes les conditions qui y sont attachées.

Les subventions qui compensent une dépense spécifique engagée par la Société sont comptabilisées en réduction des charges connexes à l'état du résultat net consolidé.

Les subventions liées à des actifs sont portées en diminution de la valeur comptable des actifs auxquels elles sont liées. Ces subventions sont comptabilisées à l'état du résultat net consolidé sur la durée d'utilité de l'actif amortissable à titre de réduction de la dotation aux amortissements.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, déduction faite du cumul des amortissements, du cumul des pertes de valeur et des reprises ultérieures, le cas échéant. Les immobilisations corporelles sont amorties selon la méthode linéaire sur leur durée d'utilité estimative en tenant compte des valeurs résiduelles. Les durées d'utilité sont comme suit :

	Période
Terrains	Non amortis
Bâtiments	25 ans
Matériel de production	Jusqu'à 15 ans
Mobilier	De 3 à 10 ans
Matériel de bureau	De 3 à 10 ans
Matériel roulant	De 3 à 10 ans
Améliorations locatives	Sur la durée du contrat de location

L'amortissement des travaux en cours ne commence que lorsque les actifs visés sont prêts à être utilisés. Les coûts ne sont inscrits à l'actif que s'ils sont directement attribuables à la construction ou au développement des actifs.

Les valeurs résiduelles, la méthode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revues annuellement et ajustées au besoin.

Contrats de location

La Société rend compte de ses contrats de location en comptabilisant un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation correspondante à la date à laquelle le bien loué est à la disposition de la Société. Les actifs et les passifs découlant d'un contrat de location sont évalués initialement en fonction de la valeur actualisée.

Actifs au titre de droits d'utilisation

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût. L'actif au titre du droit d'utilisation est amorti sur une base linéaire sur la durée d'utilité du bien, ou sur la durée du contrat de location si elle est plus courte.

Obligations locatives

Les obligations locatives sont évaluées à la valeur actualisée nette des paiements de loyers futurs.

La valeur actualisée des paiements de loyers est calculée à l'aide du taux d'intérêt implicite du contrat de location. Si ce taux ne peut pas être déterminé, le taux d'emprunt marginal du preneur est utilisé. Il s'agit du taux que le preneur aurait à payer pour emprunter, selon des modalités similaires, les fonds nécessaires pour se procurer un bien de valeur similaire dans un environnement économique similaire.

Les paiements associés aux contrats de location à court terme et aux contrats de location de biens de faible valeur sont comptabilisés en charges à l'état du résultat net consolidé selon la méthode linéaire. Les contrats de location à court terme sont des contrats de location d'une durée de 12 mois ou moins. Les biens de faible valeur comprennent de l'équipement informatique et des petits meubles de bureau.

Des options de prolongation sont incluses dans un certain nombre de contrats de location d'immobilisations corporelles de la Société. Ces modalités sont utilisées en vue de maximiser la flexibilité opérationnelle aux fins de la gestion des contrats. La majorité des options de prolongation détenues ne peuvent être exercées que par la Société et ne peuvent pas l'être par les bailleurs respectifs.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont comptabilisées au coût, déduction faite du cumul des amortissements, du cumul des pertes de valeur et des reprises, le cas échéant.

Les immobilisations incorporelles sont amorties sur une base linéaire sur leur durée d'utilité suivante en années :

	Période
Relations clients	15 ans
Technologie	Au plus 15 ans
Nom commercial	10 ans
Logiciels	5 ans
Frais de développement	Au plus 10 ans
Carnet de commandes	3 ans

Goodwill

Le goodwill représente l'excédent de la contrepartie transférée sur la juste valeur des actifs nets identifiables acquis dans le cadre d'un regroupement d'entreprises et est initialement évalué à la date d'acquisition. Par la suite, le goodwill est comptabilisé au coût diminué du cumul des pertes de valeur.

À la date de l'acquisition, le goodwill est affecté à l'unité génératrice de trésorerie (UGT) ou au groupe d'UGT qui devrait bénéficier des synergies du regroupement. Aux fins du test de dépréciation, le goodwill est affecté aux secteurs opérationnels de la Société, soit le niveau auquel le principal décideur opérationnel de la Société en assure le suivi. L'UGT est soumise annuellement à un test de dépréciation, ou plus fréquemment s'il y a une indication que l'UGT pourrait s'être dépréciée. Si la valeur recouvrable de l'UGT est inférieure à sa valeur comptable, la perte de valeur est d'abord portée en réduction de la valeur comptable du goodwill affecté à l'UGT, puis à la valeur comptable des autres actifs de l'UGT au prorata. Les pertes de valeur sont comptabilisées à l'état du résultat net consolidé. Les pertes de valeur du goodwill ne sont pas reprises au cours de périodes ultérieures.

Dépréciation des actifs non financiers

Les actifs non financiers de la Société qui ont une durée d'utilité indéterminée et les actifs qui ne sont pas encore prêts à être utilisés ne sont pas amortis, et leur valeur comptable est soumise à un test de dépréciation chaque année ou lorsqu'il existe un indice de dépréciation. Les actifs amortissables sont soumis à un test de dépréciation chaque fois que des événements ou des changements dans les circonstances indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une UGT est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur diminuée du coût de sortie. La valeur recouvrable est déterminée pour un actif pris individuellement, sauf si l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie d'autres actifs ou groupes d'actifs, auquel cas l'UGT à laquelle l'actif appartient est utilisée pour déterminer la valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées à l'état du résultat net consolidé.

À la fin de chaque période de présentation de l'information financière, la Société évalue la possibilité que des pertes de valeur comptabilisées antérieurement puissent faire l'objet d'une reprise. Une perte de valeur est reprise s'il existe des indices que la perte a diminué ou n'existe plus en raison de modifications apportées aux estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif, augmentée à la suite d'une reprise de perte de valeur, ne doit cependant pas excéder la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. Les reprises sont comptabilisées à l'état du résultat net consolidé.

Instruments financiers

Les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir des flux de trésorerie liés aux actifs sont arrivés à expiration ou ont été transférés et que la Société a transféré la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété.

Les actifs financiers et passifs financiers sont compensés et le solde net est présenté à l'état de la situation financière consolidé si la Société a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Évaluation

Lors de la comptabilisation initiale, la Société évalue un actif financier ou un passif financier à sa juste valeur majorée ou minorée, dans le cas d'un actif financier ou d'un passif financier qui n'est pas à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement attribuables à l'acquisition ou à l'émission de cet actif financier ou de ce passif financier. Les coûts de transaction des actifs financiers ou des passifs financiers classés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés en charges à l'état du résultat net consolidé.

Les actifs financiers comprenant des dérivés incorporés sont considérés dans leur intégralité pour établir si leurs flux de trésorerie correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts.

L'évaluation au cours des périodes ultérieures dépend du classement de l'instrument financier. La Société a classé ses instruments financiers dans les catégories suivantes en se basant sur la raison pour laquelle ils ont été acquis et sur leurs caractéristiques.

Actifs financiers

Titres de créance

Lors des évaluations ultérieures, la Société classe ses titres de créances selon deux catégories d'évaluation, soit :

- Coût amorti : Les actifs détenus aux fins de la perception des flux de trésorerie contractuels, lorsque ces derniers représentent uniquement des remboursements de principal et des versements d'intérêts, sont évalués au coût amorti. Les produits d'intérêts tirés de ces actifs financiers sont inclus dans les produits financiers selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Tout profit ou toute perte découlant de la décomptabilisation est directement comptabilisé à l'état du résultat net consolidé et présenté dans les autres profits et pertes, avec les profits et pertes de change. Les pertes de valeur sont présentées dans un poste distinct à l'état du résultat net consolidé.
- Juste valeur par le biais du résultat net (JVRN) : Les actifs ne respectant pas les critères de comptabilisation au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG) sont évalués à la JVRN. Un profit ou une perte sur un titre de créance qui est ultérieurement évalué à la JVRN est comptabilisé à l'état du résultat net consolidé et présenté dans les autres charges (produits), montant net dans la période au cours de laquelle il survient.

Placement en instruments de capitaux propres

Pour l'évaluation ultérieure, les placements en instruments de capitaux propres que la Société n'a pas fait le choix irrévocable de présenter à la JVAERG sont évalués à la JVRN. Le profit ou la perte sur un placement en instruments de capitaux propres qui est ultérieurement évalué à la JVRN est comptabilisé à l'état du résultat net consolidé et présenté dans les autres charges (produits), montant net dans la période au cours de laquelle il survient.

Passifs financiers

Les passifs financiers sont ultérieurement évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, à l'exception des passifs financiers qui sont évalués à la JVRN. Ces passifs, y compris les dérivés qui sont des passifs, sont ultérieurement évalués à la juste valeur.

Classement des instruments financiers

Catégorie	Instruments financiers
Actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	Swap sur rendement total (note 7) Convention de dépôt indexé (note 7) Placement en instruments de capitaux propres (note 12) Placement affecté (note 12)
Actifs financiers et passifs financiers au coût amorti	Trésorerie et équivalents de trésorerie Créances Trésorerie détenue en mains tierces (note 7) Dettes fournisseurs et charges à payer Dette à long terme

Dépréciation

À chaque date de clôture, la Société évalue de manière prospective les pertes de crédit attendues découlant de ses titres de créance comptabilisés au coût amorti. La méthode de dépréciation appliquée nécessite de déterminer s'il y a eu une importante augmentation du risque de crédit.

Pour les créances clients, la Société applique la méthode simplifiée comme l'autorise IFRS 9, laquelle exige que les pertes attendues pour la durée de vie soient comptabilisées au moment de la comptabilisation initiale des créances (note 27). La Société suppose qu'il n'y a aucune augmentation importante du risque de crédit pour les instruments dont le risque de crédit est faible.

Instruments financiers dérivés et activités de couverture

Les dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur à la date de conclusion d'un contrat dérivé et sont ultérieurement réévalués à leur juste valeur. La méthode de comptabilisation du profit ou de la perte qui en résulte dépend de la désignation ou non du dérivé à titre d'instrument de couverture et, le cas échéant, de la nature de l'élément couvert.

Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022, la Société n'a désigné aucun instrument financier dérivé comme instrument de couverture.

Passifs financiers dérivés incorporés

Les dérivés incorporés sont comptabilisés à la juste valeur séparément du contrat hôte lorsque leurs caractéristiques économiques et leurs risques ne sont pas clairement ni étroitement liés à ceux du contrat hôte. Les variations ultérieures de la juste valeur sont comptabilisées dans les charges financières à l'état du résultat net consolidé. Pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022, la Société n'a comptabilisé aucun dérivé incorporé.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse.

Trésorerie détenue en mains tierces

La trésorerie détenue en mains tierces correspond à la trésorerie soumise à des restrictions aux termes d'un accord contractuel, et elle est détenue dans un compte bancaire séparé. La trésorerie détenue en mains tierces est présentée dans les autres actifs courants.

Stocks

Les stocks sont comptabilisés au coût ou à la valeur nette de réalisation, si celle-ci est inférieure. Le coût comprend toutes les dépenses directement attribuables au procédé de fabrication ainsi que les parties acceptables des frais généraux fixes de production compte tenu de la capacité de production normale. Les coûts des éléments qui sont habituellement fongibles sont affectés en utilisant la méthode du coût moyen pondéré. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des frais de vente applicables. Lorsque les circonstances qui justifiaient précédemment de déprécier les stocks en deçà du coût n'existent plus ou lorsqu'il y a des indications claires d'une augmentation de la valeur nette de réalisation en raison d'un changement de la situation économique, le montant de la dépréciation fait l'objet d'une reprise (c'est-à-dire que la reprise est limitée au montant de la dépréciation initiale), de sorte que la nouvelle valeur comptable correspond au coût ou à la valeur nette de réalisation révisée si celle-ci est inférieure.

À l'occasion, lorsque la quasi-totalité des matières premières nécessaires est en stock, la Société peut choisir de conclure des contrats de vente à prix fixe à long terme. Les quantités requises de matières premières pour honorer ces contrats sont spécifiquement affectées, et le coût moyen des matières premières est comptabilisé séparément pendant toute la durée des contrats.

Impôt sur le résultat

La charge d'impôt de l'exercice, qui comprend la charge d'impôt exigible et la charge d'impôt différé, est comptabilisée à l'état du résultat net consolidé, sauf si elle est liée à des éléments comptabilisés dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres, auquel cas la charge d'impôt est aussi comptabilisée respectivement dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres.

a) Impôt exigible

La charge d'impôt exigible est établie d'après les lois fiscales adoptées ou quasi adoptées à la date de l'état de la situation financière consolidé dans les pays où la Société et ses filiales exercent leurs activités et où le bénéfice imposable est généré. La direction revoit périodiquement les positions prises dans les déclarations de revenus à l'égard des situations pour lesquelles les règlements fiscaux applicables prêtent à interprétation. Au besoin, elle inscrit des charges en fonction des montants qu'elle s'attend à devoir payer à l'administration fiscale.

b) Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé selon la méthode du report variable au titre des différences temporaires survenant entre les bases fiscales des actifs et des passifs et leurs valeurs comptables dans les états financiers consolidés. Cependant, les passifs d'impôt différé ne sont pas comptabilisés s'ils découlent de la comptabilisation initiale du goodwill. La comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif dans une transaction qui n'est pas un regroupement d'entreprises et qui, au moment de la transaction, n'affecte ni le bénéfice comptable, ni le bénéfice imposable (la perte fiscale) ne donne lieu à aucun impôt différé. L'impôt différé est calculé selon les taux d'impôt et les lois fiscales qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de l'état de la situation financière consolidé et dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle les actifs d'impôt différé correspondants seront réalisés ou les passifs d'impôt différé correspondants seront réglés.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés seulement dans la mesure où il est probable qu'un bénéfice imposable futur, auquel les différences temporaires pourront être imputées, sera disponible.

Un impôt différé est présenté pour rendre compte de l'incidence des différences temporaires liées à des participations dans des filiales, sauf dans le cas des passifs d'impôt différé lorsque la Société est en mesure de contrôler la date à laquelle la différence temporaire se résorbera et qu'il est probable que cette différence temporaire ne se résorbera pas dans un avenir prévisible.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et les passifs d'impôt exigible et lorsque les actifs et les passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable, ou sur des entités imposables différentes qui ont l'intention de régler les soldes sur la base de leur montant net.

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche sont inscrits dans les autres charges (produits), montant net à l'état du résultat net consolidé pour la période au cours de laquelle ils sont engagés. Les frais de développement qui sont des frais directement attribuables, internes ou externes, sont passés en charges à l'état du résultat net consolidé, sauf si la Société peut démontrer tout ce qui suit (auquel cas, ils sont comptabilisés dans les frais de développement compris dans les immobilisations incorporelles) :

- la faisabilité technique de l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente;
- son intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de la mettre en service ou de la vendre;
- sa capacité à mettre en service ou à vendre l'immobilisation incorporelle;
- la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables. La Société doit démontrer, entre autres choses, l'existence d'un marché pour la production issue de l'immobilisation incorporelle ou pour l'immobilisation incorporelle elle-même ou, si celle-ci doit être utilisée en interne, son utilité;
- la disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et mettre en service ou vendre l'immobilisation incorporelle; et
- sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Avantages futurs du personnel

La Société cotise à deux régimes de retraite à prestations définies. Les principales méthodes comptables s'appliquant aux avantages futurs du personnel sont les suivantes :

- le coût au titre des prestations de retraite et des avantages complémentaires de retraite obtenus par les membres du personnel est établi par calcul actuariel selon la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service, les taux d'intérêt du marché ainsi que les meilleures estimations de la direction à l'égard du rendement prévu des actifs du régime, de l'âge de la retraite des salariés et des coûts prévus des soins de santé;
- aux fins du calcul du rendement prévu des actifs du régime, ces derniers sont évalués à la juste valeur; et
- les écarts actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience et de la modification des hypothèses actuarielles sont comptabilisés dans les capitaux propres, dans les autres éléments du résultat global, au cours de la période pendant laquelle ils se produisent.

Paiements fondés sur des actions

La juste valeur du régime de paiements fondés sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres est déterminée en appliquant le modèle de Black et Scholes à la date d'attribution. Les données utilisées pour l'évaluation comprennent le cours de l'action à la date d'évaluation, le prix d'exercice de l'instrument, la volatilité attendue, la durée de vie moyenne pondérée prévue de l'instrument, les dividendes attendus, le taux de renonciation attendu et le taux d'intérêt sans risque. L'incidence des conditions de service et des conditions d'acquisition des droits autres que des conditions de marché n'est pas prise en considération lors de la détermination de la juste valeur. La charge de rémunération des droits réglés en instruments de capitaux propres est comptabilisée à l'état du résultat net consolidé sur la période d'acquisition selon la méthode de l'amortissement dégressif, selon laquelle la juste valeur de chaque tranche est comptabilisée sur sa propre période d'acquisition.

Pour les paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie, la charge de rémunération est déterminée en fonction de la juste valeur du passif contracté à chaque date de clôture jusqu'au moment du règlement des droits attribués. La juste valeur de la charge de rémunération est calculée en multipliant le nombre d'unités dont les droits seront vraisemblablement acquis par la juste valeur d'une unité à la date d'attribution selon la valeur de marché des actions ordinaires de la Société. Jusqu'à ce que le passif soit réglé, la Société réévalue la juste valeur du passif à la fin de chaque période de présentation de l'information financière et à la date du règlement, les variations de la juste valeur étant comptabilisées à l'état du résultat net consolidé.

Résultat par action

Le résultat dilué par action ne reflète les hypothèses de conversion, d'exercice ou d'émission éventuelle de titres que si ces hypothèses ont un effet dilutif sur le résultat par action. La méthode du rachat d'actions est utilisée pour déterminer l'effet dilutif des options sur actions.

Estimations et jugements importants de la direction concernant l'application des méthodes comptables

Les paragraphes qui suivent présentent les jugements importants de la direction concernant l'application des méthodes comptables de la Société qui ont l'effet le plus important sur les états financiers consolidés.

Incertitude relative aux estimations

Lorsqu'elle prépare les états financiers consolidés, la direction porte un certain nombre de jugements, établit des estimations et formule des hypothèses concernant la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Ces estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées périodiquement. Les changements dans les estimations comptables sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils ont lieu et dans toutes les périodes ultérieures concernées.

L'information relative aux jugements importants et aux principales estimations et hypothèses qui ont l'effet le plus important sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-dessous.

Dépréciation des actifs non financiers

La Société comptabilise une perte de valeur correspondant à l'excédent de la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT sur sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

La direction doit exercer une grande part de jugement pour déterminer la valeur recouvrable, puisqu'elle doit estimer les flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT et déterminer un taux d'intérêt acceptable en vue de calculer la valeur actualisée de ces flux de trésorerie. Pour évaluer les flux de trésorerie futurs attendus, la direction pose des hypothèses sur les résultats d'exploitation futurs à partir des prévisions et des estimations de prix obtenues de diverses sources de marché. Ces hypothèses clés ont trait à des événements et à des circonstances futurs. Les résultats réels seront différents et pourraient donner lieu à des ajustements des actifs de la Société dans des périodes futures. Dans la plupart des cas, la détermination du taux d'actualisation applicable suppose l'estimation de l'ajustement approprié au risque de marché et aux facteurs de risque propres aux actifs.

Stocks

Les stocks sont comptabilisés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant établi selon la méthode du coût moyen. Pour estimer les valeurs nettes de réalisation, la direction tient compte des éléments probants les plus fiables disponibles à la date à laquelle les estimations sont faites. Les activités de base de la Société sont vulnérables aux changements des politiques étrangères et aux variations des prix des métaux reconnus sur la scène internationale, qui peuvent entraîner des fluctuations rapides des prix de vente futurs. La Société évalue ses stocks en fonction d'un groupe d'éléments similaires et en tenant compte des prix futurs prévus ainsi que des événements qui sont survenus entre la date de clôture et la date d'achèvement des états financiers consolidés. La valeur nette de réalisation des stocks pour satisfaire aux modalités d'un contrat de vente particulier est mesurée selon le prix du contrat.

Impôt sur le résultat

La Société est assujettie à l'impôt de nombreux pays. Pour établir sa charge d'impôt dans tous les pays où elle exerce des activités, elle doit poser des jugements importants. L'incidence fiscale définitive de bon nombre de transactions et de calculs est incertaine. La Société comptabilise un passif lorsqu'elle estime que des questions soulevées par des vérifications fiscales pourraient entraîner le versement d'impôts supplémentaires. Lorsque le règlement définitif d'une question fiscale donne lieu à un montant d'impôt différent du montant comptabilisé initialement, l'écart est comptabilisé dans les actifs et les passifs d'impôt exigible et différé de la période du règlement définitif.

La Société compte des actifs d'impôt différé, dont le caractère recouvrable fait l'objet d'appréciations régulières. La réalisation des actifs d'impôt différé de la Société dépend en grande partie de l'atteinte des bénéfices imposables futurs projetés et du bien-fondé des stratégies de planification fiscale actuelles. Les jugements de la Société relativement à la rentabilité future peuvent varier en fonction des conditions futures du marché, des modifications de la législation fiscale et d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence négative sur la valeur actuelle des actifs d'impôt différé. Ces changements pourraient entraîner, le cas échéant, un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs d'impôt différé dans le futur. Cet ajustement, qui serait comptabilisé pendant la période au cours de laquelle il a été déterminé, ramènerait les actifs d'impôt différé au montant dont la réalisation serait considérée comme plus probable qu'improbable (note 18).

3. Adoption de nouvelles normes comptables et changements futurs de méthodes comptables

Adoption de nouvelles normes comptables

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a évalué les nouvelles normes IFRS de comptabilité publiées et entrées en vigueur et a déterminé qu'elles n'avaient pas d'incidence importante sur ses états financiers.

Changements futurs de méthodes comptables

Au 31 décembre 2023, la Société a évalué les nouvelles normes IFRS de comptabilité publiées, mais non encore en vigueur, et a déterminé qu'aucune ne s'appliquait à la Société compte tenu de ses activités actuelles.

4. Dessaisissement d'une filiale

Le 19 décembre 2022, la Société s'est départie de sa participation de 100 % dans 5N Plus Belgium SA, dont les résultats étaient auparavant présentés dans le secteur Matériaux de haute performance, et a comptabilisé une perte sur dessaisissement de 7 834 \$. La décision de cesser la production des produits à faible marge utilisés dans les applications de catalyse et d'extraction fait suite à la revue stratégique menée par la Société à l'égard de ses activités traditionnelles. Dans le cadre de la transaction, afin de permettre aux nouveaux propriétaires d'assurer la conformité du site aux plus récentes normes environnementales et de couvrir d'autres coûts connexes, une provision de 2 594 \$ a été comptabilisée dans les coûts associés aux litiges et aux activités de restructuration. De ce montant, une somme de 2,0 millions d'euros, ou 2 133 \$, est détenue en mains tierces. Avant le dessaisissement, la Société avait comptabilisé une charge de dépréciation de 7 092 \$ à l'égard de ses immobilisations corporelles (note 8) alors qu'elle avait annoncé son intention de mettre fin aux activités de production de son installation de Tilly, en Belgique.

Ces charges sont comptabilisées dans les autres charges (produits), montant net à l'état du résultat net consolidé.

5. Créances

	2023	2022
	\$	\$
Créances clients, montant brut	25 155	26 255
Correction de valeur pour pertes (note 27)	(38)	(152)
Créances clients	25 117	26 103
Taxes de vente à recouvrer	4 963	3 265
Autres créances	3 357	3 504
Total des créances	33 437	32 872

Les facteurs de risque de crédit auxquels est exposée la Société ainsi que le calcul de la correction de valeur pour pertes sont présentés à la note 27.

La plupart des créances sont données en nantissement de la facilité de crédit renouvelable (note 14).

6. Stocks

	2023	2022
	\$	\$
Matières premières	36 297	28 436
Produits finis	69 553	57 818
Total des stocks	105 850	86 254

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, des stocks d'un montant total de 101 176 \$ ont été passés en charges dans le coût des ventes (118 643 \$ pour 2022).

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, un montant total de 38 \$ au titre des dépréciations antérieurement comptabilisées a été repris et porté en réduction des charges dans le coût des ventes au moment où les stocks connexes ont été vendus (15 \$ pour le secteur Semiconducteurs spécialisés et 23 \$ pour le secteur Matériaux de haute performance). Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022, un montant total de 1 464 \$ au titre des dépréciations antérieurement comptabilisées a été repris et porté en réduction des charges dans le coût des ventes au moment où les stocks connexes ont été vendus (22 \$ pour le secteur Semiconducteurs spécialisés et 1 442 \$ pour le secteur Matériaux de haute performance).

La majorité des stocks sont donnés en nantissement de la facilité de crédit renouvelable (note 14).

7. Autres actifs courants

	2023	2022
	\$	\$
Trésorerie détenue en mains tierces (notes 4 et 29)	2 212	10 613
Convention de dépôt indexé	-	5 517
Charges payées d'avance et créances diverses	3 495	3 727
Total des autres actifs courants	5 707	19 857

Pendant l'exercice 2023, la Société a recouvré 7 950 euros de trésorerie détenue en mains tierces. Ce montant, auparavant comptabilisé depuis l'acquisition comme montant à payer à l'ancien actionnaire d'AZUR, a été recouvré conformément aux clauses de la convention d'achat d'actions, sans lien avec la performance d'AZUR après l'acquisition.

En mars 2023, la convention de dépôt indexé conclue avec une grande institution financière canadienne en juin 2017 a été convertie en un swap sur rendement total aux termes duquel les fluctuations du cours des actions sont réglées annuellement en trésorerie. Dans le cadre de cette conversion, la Société a reçu un montant de 6 506 \$ correspondant à la juste valeur de la convention de dépôt indexé à la date de la conversion.

La Société a conclu le swap sur rendement total (auparavant la convention de dépôt indexé) en vue de réduire l'exposition de ses bénéficiaires aux fluctuations du cours de son action pour ses régimes d'unités d'actions différées, d'unités d'actions liées au rendement, d'unités d'actions restreintes et de droits à l'appréciation d'actions. Aux termes de ce swap, la Société obtient les avantages économiques de l'appréciation du cours de l'action, tout en effectuant des paiements à l'institution financière au titre des coûts de financement engagés par l'institution et de toute moins-value du cours de l'action. Le swap sur rendement total permet de contrebalancer en partie les fluctuations du cours de l'action de la Société se répercutant sur le coût des régimes d'unités d'actions différées, d'unités d'actions liées au rendement, d'unités d'actions restreintes et de droits à l'appréciation d'actions. Au 31 décembre 2023, le swap sur rendement total visait 2 571 569 actions ordinaires de la Société.

8. Immobilisations corporelles

	Terrains et bâtiments	Matériel de production	Travaux en cours	Mobilier, matériel de bureau et matériel roulant	Améliorations locatives	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Valeur comptable nette au 31 décembre 2021	15 585	46 796	14 060	2 506	2 579	81 526
Regroupement d'entreprises	-	5 017	(379)	-	355	4 993
Ajouts	86	1 737	13 081	378	14	15 296
Sorties	(4)	(3)	-	-	-	(7)
Reclassement en actifs détenus en vue de la vente (note 29)	(3 032)	-	-	-	-	(3 032)
Amortissement	(764)	(8 940)	-	(1 304)	(709)	(11 717)
Dépréciation	(2 374)	(4 599)	-	(119)	-	(7 092)
Transfert entre catégories	1 597	4 264	(6 627)	10	756	-
Incidence des variations du taux de change	(150)	(1 511)	(224)	(52)	(79)	(2 016)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2022	10 944	42 761	19 911	1 419	2 916	77 951
Ajouts	30	893	18 598	500	332	20 353
Sorties	-	(288)	(3 571)	(3)	(1)	(3 863)
Amortissement	(765)	(8 535)	-	(556)	(441)	(10 297)
Dépréciation	-	(672)	-	-	-	(672)
Transfert entre catégories	-	17 537	(17 597)	15	45	-
Incidence des variations du taux de change	(25)	706	358	18	71	1 128
Valeur comptable nette au 31 décembre 2023	10 184	52 402	17 699	1 393	2 922	84 600
Au 31 décembre 2022						
Coût	18 823	90 157	19 911	5 135	6 275	140 301
Cumul des amortissements	(7 879)	(47 396)	-	(3 716)	(3 359)	(62 350)
Valeur comptable nette	10 944	42 761	19 911	1 419	2 916	77 951
Au 31 décembre 2023						
Coût	18 791	107 675	17 699	5 136	6 676	155 977
Cumul des amortissements	(8 607)	(55 273)	-	(3 743)	(3 754)	(71 377)
Valeur comptable nette	10 184	52 402	17 699	1 393	2 922	84 600

Au cours de l'exercice 2023, la Société a comptabilisé, dans les immobilisations corporelles du secteur Matériaux de haute performance, un montant de 672 \$ au titre de la dépréciation de ses actifs non courants afin de refléter l'évaluation de la valeur comptable du matériel de production à la suite de la décision de la Société de passer à du matériel de plus grande capacité.

Au cours de l'exercice 2022, la Société a comptabilisé, pour le secteur Matériaux de haute performance, un montant de 7 092 \$ au titre de la dépréciation de ses actifs non courants afin de refléter l'évaluation de la valeur comptable des immobilisations corporelles découlant de son intention de mettre fin aux activités de production à son installation de Tilly, en Belgique. Par conséquent, les projections de la Société quant aux flux de trésorerie futurs provenant des immobilisations corporelles de Tilly étaient négligeables. Les charges de dépréciation sont comptabilisées dans les autres charges à l'état du résultat net consolidé (note 4).

Au 31 décembre 2023, les immobilisations corporelles comprenaient des paiements anticipés pour travaux en cours de 6 669 \$ (4 001 \$ au 31 décembre 2022).

La plupart des immobilisations corporelles sont données en nantissement de la facilité de crédit renouvelable (note 14).

9. Contrats de location

Actifs au titre de droits d'utilisation

	Bâtiments	Matériel de production	Matériel de bureau et matériel roulant	Total
	\$	\$	\$	\$
Valeur comptable nette au 31 décembre 2021	31 543	238	417	32 198
Regroupement d'entreprises	(938)	-	-	(938)
Ajouts	2 300	107	290	2 697
Modifications apportées à des contrats de location	198	-	-	198
Dessaïssement d'une filiale (note 4)	-	(55)	(140)	(195)
Amortissement	(2 364)	(128)	(210)	(2 702)
Incidence des variations du taux de change et autres	(1 167)	(4)	(5)	(1 176)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2022	29 572	158	352	30 082
Ajouts	229	12	207	448
Modifications apportées à des contrats de location	654	24	-	678
Amortissement	(2 292)	(66)	(180)	(2 538)
Incidence des variations du taux de change et autres	618	-	2	620
Valeur comptable nette au 31 décembre 2023	28 781	128	381	29 290
Au 31 décembre 2022				
Coût	35 319	305	509	36 133
Cumul des amortissements	(5 747)	(147)	(157)	(6 051)
Valeur comptable nette	29 572	158	352	30 082
Au 31 décembre 2023				
Coût	35 357	335	737	36 429
Cumul des amortissements	(6 576)	(207)	(356)	(7 139)
Valeur comptable nette	28 781	128	381	29 290

Obligations locatives

	2023	2022
	\$	\$
Partie courante	1 811	2 136
Partie non courante	28 328	28 266
Total des obligations locatives	30 139	30 402

Montants comptabilisés à l'état du résultat net consolidé :

	2023	2022
	\$	\$
Intérêts théoriques ¹	690	605
Produits tirés de la sous-location d'actifs au titre de droits d'utilisation ²	(71)	(123)
Paievements de loyers variables non pris en compte dans l'évaluation de l'obligation locative ³	200	235
Charges relatives à des contrats de location à court terme ³	103	188
Charges relatives à des contrats de location de biens de faible valeur, à l'exclusion des contrats de location de biens de faible valeur à court terme ³	256	173

¹⁾ Inclus dans les charges financières.

²⁾ Inclus dans les autres charges (produits), montant net.

³⁾ Inclus dans le coût des ventes et les frais généraux, frais de vente et frais d'administration.

10. Immobilisations incorporelles

	Relations clients	Technologie	Nom commercial, logiciels, frais de développement et autres	Total
	\$	\$	\$	\$
Valeur comptable nette au 31 décembre 2021	15 805	11 072	13 597	40 474
Regroupement d'entreprises	(423)	2 984	(3 534)	(973)
Ajouts	-	-	993	993
Dessaisissement d'une filiale (note 4)	-	-	(66)	(66)
Amortissement	(742)	(1 251)	(1 320)	(3 313)
Dépréciation	(5 123)	-	(263)	(5 386)
Incidence des variations du taux de change	-	(37)	(129)	(166)
Valeur comptable nette au 31 décembre 2022	9 517	12 768	9 278	31 563
Ajouts	-	-	902	902
Amortissement	(688)	(1 223)	(1 364)	(3 275)
Incidence des variations du taux de change	-	11	103	114
Valeur comptable nette au 31 décembre 2023	8 829	11 556	8 919	29 304
Au 31 décembre 2022				
Coût	10 425	15 023	15 465	40 913
Cumul des amortissements	(908)	(2 255)	(6 187)	(9 350)
Valeur comptable nette	9 517	12 768	9 278	31 563
Au 31 décembre 2023				
Coût	10 425	15 045	16 503	41 973
Cumul des amortissements	(1 596)	(3 489)	(7 584)	(12 669)
Valeur comptable nette	8 829	11 556	8 919	29 304

En 2022, la Société a comptabilisé, pour le secteur Semiconducteurs spécialisés, un montant de 5 386 \$ au titre de la dépréciation de ses actifs non courants afin de refléter l'évaluation de la valeur comptable des immobilisations incorporelles touchées par l'invasion de l'Ukraine par la Russie, plus précisément en ce qui a trait aux clients établis en Russie. Les hypothèses initiales de la Société relatives à l'échéancier des flux de trésorerie futurs provenant de ces clients ne peuvent plus être justifiées, compte tenu de l'incertitude liée aux récentes sanctions internationales contre la Russie et de la durée indéterminée du conflit. Les charges de dépréciation sont comptabilisées dans les autres charges à l'état du résultat net consolidé.

Au 31 décembre 2023, les immobilisations incorporelles non encore amorties du fait qu'elles n'étaient pas encore prêtes en vue de leur utilisation prévue s'élevaient à 1 568 \$ (812 \$ en 2022). Les frais de développement, qui comprennent des coûts inscrits à l'actif de 11 295 \$ (10 798 \$ en 2022), ont trait aux immobilisations incorporelles générées en interne.

11. Goodwill

	2023	2022
	\$	\$
Début de l'exercice	11 825	13 841
Regroupement d'entreprises	-	(2 016)
Fin de l'exercice	11 825	11 825

Le goodwill est affecté au secteur Semiconducteurs spécialisés. Aux fins du test de dépréciation annuel du goodwill de la Société, AZUR est considérée comme une UGT à part entière. À la lumière des résultats obtenus, il a été déterminé qu'il n'était pas nécessaire de comptabiliser de perte de valeur. La valeur recouvrable a été établie à partir de la valeur d'utilité de l'UGT, calculée au moyen de la méthode de l'actualisation des flux de trésorerie.

Les principales hypothèses utilisées pour cette méthode sont décrites ci-après :

- Flux de trésorerie : Les flux de trésorerie estimatifs ont été projetés d'après les résultats d'exploitation réels de sources internes, en tenant compte des tendances du secteur et du marché. Pour les trois premières années de la période de projection de cinq ans, les prévisions ont été établies par la direction. Pour la période de deux ans restante, les flux de trésorerie ont été calculés au moyen du taux de croissance annuel composé des produits de 2018 à 2023.
- Taux de croissance final : Un taux de croissance final de 5,0 %, établi d'après les attentes du secteur et les tendances du marché, a été utilisé pour extrapoler les projections de la Société.
- Taux d'actualisation : Les flux de trésorerie sont actualisés au moyen d'un taux d'actualisation avant impôt estimé en fonction du coût moyen pondéré du capital historique pour le secteur. Le taux d'actualisation utilisé était de 9,2 % (9,9 % en 2022).

12. Autres actifs

	2023	2022
	\$	\$
Coûts différés	519	777
Placement en instruments de capitaux propres	3 000	2 000
Charges payées d'avance	836	-
Placement affecté et autres	604	623
Total des autres actifs	4 959	3 400

En décembre 2023 et en janvier 2021, la Société a acquis une participation minoritaire dans Microbion Corporation (« Microbion ») en contrepartie d'un montant de respectivement 1 000 \$ et 2 000 \$.

La Société détient également un placement affecté de 603 \$ (620 \$ en 2022), qui est évalué à la juste valeur par le biais du résultat net.

13. Dettes fournisseurs et charges à payer

	2023	2022
	\$	\$
Dettes fournisseurs	17 906	14 281
Charges à payer ¹	19 118	17 440
Contrepartie à payer (notes 7 et 29)	-	8 479
Total des dettes fournisseurs et charges à payer	37 024	40 200

¹⁾ Au 31 décembre 2023, un montant de 2 210 \$ était encore dû en ce qui a trait à la provision de 2 675 \$ au titre des charges à payer au 31 décembre 2022. Des charges à payer de 289 \$ ont été comptabilisées en 2023, et il restait 152 \$ de ce montant à payer au 31 décembre 2023.

14. Dette à long terme

	2023	2022
	\$	\$
Facilité renouvelable garantie de premier rang de 124 000 \$ auprès d'un syndicat bancaire, échéant en avril 2026	83 500	96 000
Prêt subordonné à terme, échéant en mars 2024	25 000	25 000
	108 500	121 000
Moins la partie courante de la dette à long terme	(25 000)	-
	83 500	121 000

Facilité renouvelable garantie de premier rang

En juin 2022, la Société a conclu une facilité de crédit multidevise renouvelable garantie de premier rang de 124 000 \$ échéant en avril 2026 pour remplacer sa facilité renouvelable garantie de premier rang de 124 000 \$ échéant en avril 2023. En tout temps, la Société peut demander que la facilité de crédit soit augmentée en vertu d'une clause accordéon prévoyant un montant additionnel de 30 000 \$, sous réserve de l'examen et de l'approbation des prêteurs. Des emprunts en dollars américains, en dollars canadiens ou en dollars de Hong Kong (à hauteur de 4 000 \$) peuvent être effectués aux termes de cette facilité de crédit renouvelable. Les emprunts portent intérêt au taux préférentiel du Canada, au taux de base des États-Unis, au taux de base de Hong Kong ou au taux SOFR majoré d'une marge fondée sur le ratio dette nette de premier rang/BAIIA consolidé de la Société. En vertu des modalités de sa facilité de crédit, la Société doit respecter certaines clauses restrictives ayant trait aux ratios financiers. Au 31 décembre 2023, la Société respectait toutes les clauses restrictives.

Prêt subordonné à terme

En février 2019, un prêt subordonné à terme d'une durée de cinq ans a été consenti à la Société par Investissement Québec. Le prêt a été déboursé en deux tranches, soit 5 000 \$ le 6 février 2019 et 20 000 \$ le 22 mars 2019. Les deux tranches du prêt à terme portent intérêt à un taux correspondant au taux de swap sur cinq ans, libellé en dollars américains, majoré d'une marge de 4,19 %, soit respectivement 6,82 % et 6,64 %. En vertu des modalités du prêt, la Société doit respecter certaines clauses restrictives ayant trait aux ratios financiers. Au 31 décembre 2023, la Société respectait toutes les clauses restrictives.

15. Obligations au titre des régimes d'avantages du personnel

La Société a établi deux régimes de retraite à prestations définies en Allemagne, fondés sur le salaire ouvrant droit à pension et le nombre d'années de service.

Régime à prestations définies non capitalisé

Un engagement d'avantages directs a été donné aux anciens directeurs généraux et directeurs principaux. Un engagement d'avantages indirects a été donné aux membres du personnel par l'entremise d'Unterstützungseinrichtung der HEK GmbH e.V. Les engagements ont été donnés aux membres du personnel entrés en fonction le 31 décembre 1993 ou avant cette date.

Régime à prestations définies capitalisé

Les obligations au titre des prestations de retraite sont associées à un fonds de pension en vertu duquel un engagement en ce qui a trait à la pension de vieillesse, d'invalidité et de survivants a été donné aux directeurs et aux membres du personnel entrés en fonction le 31 décembre 2007 ou avant cette date. Les droits à prestations sont déterminés par la loi sur les régimes de retraite des employeurs (Gesetz über die Verbesserung der betrieblichen Altersversorgung). Le régime de retraite est entièrement capitalisé par l'entremise de deux fonds de stratégies à rendement absolu détenus auprès de Generali Pensionsfond AG. Ces fonds de placement sont cotés sur des marchés actifs.

	2023	2022
	\$	\$
Juste valeur des actifs des régimes	2 269	2 363
Valeur actualisée de l'obligation capitalisée	3 839	3 425
Valeur actualisée de l'obligation capitalisée, montant net	1 570	1 062
Valeur actualisée de l'obligation non capitalisée	11 823	10 581
Valeur actualisée des obligations, montant net	13 393	11 643

Les variations des obligations au titre des prestations définies se présentent comme suit :

	2023			2022		
	Non capitalisées	Capitalisées	Total	Non capitalisées	Capitalisées	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Début de l'exercice	10 581	3 425	14 006	14 725	5 575	20 300
Coût des services rendus au cours de l'exercice	39	-	39	58	-	58
Coût financier	432	140	572	165	63	228
Incidence des variations du taux de change	374	131	505	(862)	(350)	(1 212)
Prestations versées	(695)	(187)	(882)	(655)	(177)	(832)
Écarts actuariels						
Découlant de changements dans les hypothèses financières	761	304	1 065	(3 481)	(1 728)	(5 209)
Découlant de changements dans d'autres hypothèses	331	26	357	631	42	673
Fin de l'exercice	11 823	3 839	15 662	10 581	3 425	14 006

Les variations des actifs des régimes se présentent comme suit :

	2023	2022
	\$	\$
Début de l'exercice	2 363	3 069
Produits d'intérêts	97	34
Rendement des actifs des régimes, à l'exclusion des montants inclus dans les produits d'intérêts	(150)	(377)
Cotisations	65	-
Prestations de retraite versées	(187)	(177)
Incidence des variations du taux de change	81	(186)
Fin de l'exercice	2 269	2 363

Les principales hypothèses actuarielles aux 31 décembre se présentent comme suit :

	2023		2022	
	Non capitalisées	Capitalisées	Non capitalisées	Capitalisées
Taux d'actualisation	3,5 %	3,5 %	4,2 %	4,2 %
Taux de croissance des salaires	2,5 %	2,5 %	2,5 %	2,5 %
Taux de croissance des retraites	2,3 %	2,0 %	2,3 %	2,0 %

Les hypothèses relatives à la mortalité reposent sur les tables de mortalité intitulées « Richttafeln 2018 G » du professeur Klaus Heubeck, qui sont utilisées comme données biométriques de base selon l'âge anticipé de la retraite conformément à la loi RV-Altersgrenzenanpassungsgesetz datée du 20 avril 2007 pour le régime à prestations définies non capitalisé et selon l'âge anticipé de la retraite établi à 65 ans pour le régime à prestations définies capitalisé.

La sensibilité des obligations au titre des prestations définies aux variations des hypothèses est présentée ci-dessous. L'incidence sur chaque régime de la variation d'une hypothèse est pondérée proportionnellement au total des obligations de retraite pour établir l'incidence totale de chaque hypothèse présentée.

Incidence sur les obligations au titre des prestations définies

	Variation de l'hypothèse		Augmentation de l'hypothèse		Diminution de l'hypothèse	
	Non capitalisées	Capitalisées	Non capitalisées	Capitalisées	Non capitalisées	Capitalisées
Taux d'actualisation	0,50 %	0,50 %	(5,02) %	(5,93) %	5,50 %	6,58 %
Taux de croissance des salaires	0,50 %	0,50 %	0,24 %	- %	(0,23) %	- %
Taux de croissance des retraites	0,50 %	0,50 %	4,51 %	5,28 %	(4,18) %	(4,88) %

	Augmentation de l'hypothèse de 1 an		Diminution de l'hypothèse de 1 an	
	Non capitalisées	Capitalisées	Non capitalisées	Capitalisées
Espérance de vie	4,05 %	3,48 %	(3,58) %	(3,11) %

La durée moyenne pondérée des obligations au titre des prestations définies capitalisées et non capitalisées est respectivement de 10,51 ans et 12,35 ans (10,29 ans et 12,10 ans en 2022).

Du fait de ses régimes de retraite à prestations définies, la Société est exposée à un certain nombre de risques, dont les plus importants sont décrits ci-après.

La Société est principalement exposée aux risques liés à l'économie et à la démographie, tels que l'inflation des salaires et les variations de l'espérance de vie, tout particulièrement en ce qui a trait à ses obligations au titre des régimes d'avantages du personnel. Ces obligations consistent à fournir des avantages pour la durée de vie des bénéficiaires. Par conséquent, si l'espérance de vie augmente, les passifs de ces régimes augmenteront aussi. Ces obligations dépendent aussi du taux d'actualisation.

Les actifs du régime de retraite à prestations définies sont investis pour pouvoir satisfaire aux obligations au titre des régimes de retraite capitalisées. La capacité de la Société à acquitter les obligations des régimes d'avantages du personnel au moyen des actifs des régimes est tributaire du risque de marché, comme le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix. Le risque de crédit a également une incidence sur les actifs des régimes, car ils sont en partie composés de placements dans des obligations. Un défaut de la part de l'émetteur d'une obligation aurait pour effet de diminuer les actifs des régimes et la Société aurait, de ce fait, plus de difficulté à respecter les obligations des régimes d'avantages du personnel.

L'analyse des échéances prévues du passif au titre des prestations définies non actualisé se présente comme suit :

	2023			2022		
	Non capitalisées	Capitalisées	Total	Non capitalisées	Capitalisées	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Moins de 1 an	710	198	908	676	186	862
De 1 an à 5 ans	2 984	845	3 829	2 796	786	3 582
Plus de 5 ans	14 553	5 537	20 090	14 140	5 378	19 518
Total	18 247	6 580	24 827	17 612	6 350	23 962

Les cotisations qui devraient être versées aux régimes de retraite pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024 s'élèvent à 908 \$.

16. Produits différés

	2023	2022
	\$	\$
Paiements anticipés de clients	11 591	9 409
Partie courante des produits différés liés à des contrats à long terme	1 846	2 321
Partie courante des produits différés	13 437	11 730
Partie non courante des produits différés liés à des contrats à long terme	5 629	2 354
Partie non courante des produits différés	5 629	2 354
Total des produits différés	19 066	14 084

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, les produits réalisés en lien avec le solde des produits différés au début de l'exercice se sont élevés à 10 441 \$ (5 605 \$ en 2022).

17. Autres passifs

	2023	2022
	\$	\$
Début de l'exercice	2 141	1 255
Dessaisissement d'une filiale (note 4)	-	(195)
Augmentation des passifs	1 723	1 140
Montants utilisés	(231)	-
Incidence des variations du taux de change	36	(59)
Fin de l'exercice	3 669	2 141

18. Impôt sur le résultat

	2023	2022
	\$	\$
Impôt exigible :		
Impôt exigible pour l'exercice	6 459	7 213
Ajustement au titre des estimations des exercices antérieurs	215	(348)
Total de l'impôt exigible	6 674	6 865
Impôt différé :		
Comptabilisation et résorption des différences temporaires	(3 615)	(2 446)
Ajustement au titre des estimations des exercices antérieurs	216	292
Total de l'impôt différé	(3 399)	(2 154)
Charge d'impôt	3 275	4 711

Le tableau qui suit présente un rapprochement de l'impôt sur le résultat, calculé selon les taux d'impôt prévus par la loi au Canada, et de l'impôt sur le résultat comme présenté :

	2023	2022
	\$	\$
Résultat avant impôt sur le résultat	18 674	(18 288)
Taux d'impôt prévu par la loi au Canada	26,5 %	26,5 %
Impôt sur le résultat au taux prévu par la loi au Canada	4 949	(4 846)
Augmentation (diminution) découlant des éléments suivants :		
Pertes non comptabilisées reportées en avant	911	3 268
Charge non déductible à des fins fiscales	312	3 670
Produits non imposables associés aux litiges et aux activités de restructuration	(2 341)	-
Écart de change (non imposable) non déductible	(1 354)	1 868
Effet de l'écart entre les taux d'impôt étrangers et les taux d'impôt au Canada	3	299
Retenues d'impôt sur les dividendes de groupe	410	522
Ajustement au titre des estimations des exercices antérieurs	431	(56)
Autre	(46)	(14)
Charge d'impôt	3 275	4 711

Pour la Société, le taux d'impôt applicable prévu par la loi au Canada correspond aux taux combinés canadiens applicables à la compétence fiscale dont dépend la Société dans l'exercice de ses activités.

Les variations des montants d'impôt différé se présentent comme suit :

	2023	2022
	\$	\$
Début de l'exercice	(957)	(638)
Regroupement d'entreprises	-	(1 071)
Impôt lié à des composantes des autres éléments du résultat global	492	(1 300)
Recouvrement comptabilisé dans l'état du résultat net consolidé	3 399	2 154
Incidence des variations du taux de change	43	(102)
Fin de l'exercice	2 977	(957)

Les variations des actifs et des passifs d'impôt différé au cours de l'exercice, compte non tenu de la compensation des soldes au sein d'une même compétence fiscale, se présentent comme suit :

Actifs d'impôt différé	Immobilisations corporelles	Stocks	Immobilisations incorporelles	Perte reportée en avant	Obligation au titre des prestations de retraite	Divers	Total	Compensation par compétence fiscale	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Au 31 décembre 2021	908	424	307	3 876	4 459	833	10 807	(3 800)	7 007
Dessaisissement d'une filiale (note 4)	-	-	-	(274)	-	(49)	(323)		
(Charge) recouvrement comptabilisé dans l'état du résultat net consolidé	(120)	969	-	(789)	(379)	264	(55)		
Recouvrement comptabilisé dans le résultat global	-	-	-	-	(1 300)	-	(1 300)		
Incidence des variations du taux de change	-	-	-	-	-	(102)	(102)		
Au 31 décembre 2022	788	1 393	307	2 813	2 780	946	9 027	(3 025)	6 002
(Charge) recouvrement comptabilisé dans l'état du résultat net consolidé	(180)	(388)	160	3 932	400	461	4 385		
Recouvrement comptabilisé dans le résultat global	-	-	-	-	492	-	492		
Incidence des variations du taux de change	-	-	-	-	-	43	43		
Au 31 décembre 2023	608	1 005	467	6 745	3 672	1 450	13 947	(5 686)	8 261

Passifs d'impôt différé	Immobilisations corporelles	Stocks	Immobilisations incorporelles	Divers	Total	Compensation par compétence fiscale	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Au 31 décembre 2021	885	426	10 068	66	11 445	(3 800)	7 645
Regroupement d'entreprises	-	-	1 071	-	1 071		
Dessaisissement d'une filiale (note 4)	(257)	(66)	-	-	(323)		
Charge (recouvrement) comptabilisé dans l'état du résultat net consolidé	198	(347)	(2 155)	95	(2 209)		
Au 31 décembre 2022	826	13	8 984	161	9 984	(3 025)	6 959
Charge (recouvrement) comptabilisé dans l'état du résultat net consolidé	1 609	(13)	(697)	87	986		
Au 31 décembre 2023	2 435	-	8 287	248	10 970	(5 686)	5 284

Aucun passif d'impôt différé relatif aux retenues d'impôt et aux impôts qui seraient payables sur le résultat non distribué de certaines filiales n'a été comptabilisé. Ces montants sont toujours réinvestis. Le résultat non distribué s'élevait au total à 60 089 \$ au 31 décembre 2023 (43 260 \$ en 2022).

Au 31 décembre 2023, les pertes fiscales d'exploitation de la Société pouvant être reportées en avant et pour lesquelles aucune économie d'impôt différé n'a été comptabilisée sont les suivantes :

	\$	Échéance
Belgique	15 631	Aucune limite
États-Unis	36 736	Aucune limite
Hong Kong	10 014	Aucune limite

Au 31 décembre 2023, la Société comptait d'autres différences temporaires déductibles de 323 \$ à l'égard desquelles aucune économie d'impôt différé n'a été comptabilisée (440 \$ en 2022).

19. Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur d'un instrument financier est établie en fonction des informations disponibles sur le marché à la date de clôture. Lorsqu'il n'existe aucun marché actif pour un instrument financier, la Société a recours aux méthodes d'évaluation décrites ci-après pour déterminer la juste valeur de l'instrument. Pour formuler les hypothèses qu'exige un modèle d'évaluation, la Société s'appuie principalement sur des facteurs de marché externes faciles à observer. Les hypothèses ou les facteurs qui ne sont pas fondés sur des données de marché observables intègrent les meilleures estimations faites par la Société des hypothèses posées par les intervenants du marché, et ils sont utilisés en l'absence de données externes. Le risque de crédit de l'autre partie et le risque de crédit propre à la Société ont été pris en compte dans l'estimation de la juste valeur de tous les actifs financiers et passifs financiers.

Les hypothèses et méthodes d'évaluation ci-après ont été utilisées pour estimer la juste valeur des instruments financiers :

- la juste valeur de ses actifs financiers et de ses passifs financiers à court terme, notamment la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les créances, la trésorerie détenue en mains tierces ainsi que les dettes fournisseurs et charges à payer, se rapprochait de leur valeur comptable en raison de l'échéance à court terme de ces instruments;
- la juste valeur de son placement en instruments de capitaux propres est calculée en utilisant des données d'entrée non observables importantes, qui représentent la meilleure information disponible;
- la juste valeur de son placement affecté est calculée en utilisant l'espérance de vie prévue, la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs estimés et les taux d'actualisation estimés. Les hypothèses sont fondées sur les conditions du marché en vigueur à chaque date de clôture;
- la juste valeur des instruments dérivés, qui comprennent le swap sur rendement total et la convention de dépôt indexé, est calculée à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs prévus selon une courbe de rendement des taux d'intérêt appropriée, le taux de change et le cours de l'action. Les hypothèses sont fondées sur les conditions du marché en vigueur à chaque date de clôture. Les instruments dérivés tiennent compte du montant estimé que la Société recevra ou aura à payer pour régler les contrats à la date de clôture; et
- la juste valeur de la dette à long terme est estimée en fonction des flux de trésorerie actualisés et calculée au moyen du taux d'intérêt en vigueur pour des instruments assortis de modalités et de durées résiduelles similaires.

Le tableau suivant présente la valeur comptable des instruments financiers, qui se rapproche de leur juste valeur, par catégorie, aux 31 décembre 2023 et 2022 :

Au 31 décembre 2023				Valeur comptable
	À la juste valeur par le biais du résultat net	Au coût amorti	Passifs financiers au coût amorti	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	34 706	-	34 706
Créances	-	33 437	-	33 437
Actifs financiers dérivés	591	-	-	591
Autres actifs courants	-	2 212	-	2 212
Autres actifs non courants	3 603	-	-	3 603
Total	4 194	70 355	-	74 549
Passifs financiers				
Dettes fournisseurs et charges à payer	-	-	37 024	37 024
Dettes à long terme	-	-	108 500	108 500
Total	-	-	145 524	145 524
Au 31 décembre 2022				Valeur comptable
	À la juste valeur par le biais du résultat net	Au coût amorti	Passifs financiers au coût amorti	Total
	\$	\$	\$	\$
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	42 691	-	42 691
Créances	-	32 872	-	32 872
Autres actifs courants	5 517	10 613	-	16 130
Autres actifs non courants	2 620	-	-	2 620
Total	8 137	86 176	-	94 313
Passifs financiers				
Dettes fournisseurs et charges à payer	-	-	40 200	40 200
Dettes à long terme	-	-	121 000	121 000
Total	-	-	161 200	161 200

Hiérarchie de la juste valeur

La hiérarchie de la juste valeur reflète l'importance des données utilisées pour les évaluations, et ses niveaux se présentent comme suit :

- Niveau 1 : prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 : données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou pour le passif concerné, soit directement (sous forme de prix), soit indirectement (déterminées à partir de prix); et
- Niveau 3 : données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché (données non observables).

Le tableau qui suit présente les instruments financiers, par niveau, évalués à la juste valeur dans l'état de la situation financière consolidé :

Au 31 décembre 2023	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	\$	\$	\$
Actifs financiers			
À la juste valeur par le biais du résultat net			
Swap sur rendement total (note 7)	-	591	-
Placement en instruments de capitaux propres (note 12)	-	-	3 000
Placement affecté (note 12)	-	-	603
Total	-	591	3 603

Au 31 décembre 2022	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
	\$	\$	\$
Actifs financiers			
À la juste valeur par le biais du résultat net			
Convention de dépôt indexé (note 7)	-	5 517	-
Placement en instruments de capitaux propres (note 12)	-	-	2 000
Placement affecté (note 12)	-	-	620
Total	-	5 517	2 620

20. Secteurs opérationnels

Les tableaux qui suivent présentent les informations examinées par le principal décideur opérationnel de la Société pour l'évaluation de la performance :

	2023	2022
	\$	\$
Semiconducteurs spécialisés	156 479	121 918
Matériaux de haute performance	85 892	142 305
Total des produits	242 371	264 223
Semiconducteurs spécialisés	27 544	24 318
Matériaux de haute performance	21 948	17 277
Siège social et montants non affectés	(11 169)	(11 567)
BAIIA ajusté¹	38 323	30 028
Intérêt sur la dette à long terme, intérêts théoriques et autres charges d'intérêts	8 834	5 192
Amortissement	16 110	17 732
Charge de rémunération à base d'actions	1 432	999
(Profits) pertes de change et au titre de dérivés	(136)	42
Dépréciation des actifs non courants (note 29)	672	12 478
Perte sur le dessaisissement d'une filiale (notes 4 et 29)	-	7 834
Perte sur la sortie d'immobilisations corporelles (notes 8 et 29)	1 051	-
Perte sur la sortie d'actifs détenus en vue de la vente (notes 8 et 29)	-	216
(Produits) coûts associés aux litiges et aux activités de restructuration (note 29)	(8 314)	3 823
Résultat avant impôt sur le résultat	18 674	(18 288)

¹⁾ Résultat avant impôt sur le résultat, amortissement, charge de rémunération à base d'actions, dépréciation des actifs non courants, perte sur le dessaisissement d'une filiale, perte sur la sortie d'immobilisations corporelles, perte sur la sortie d'actifs détenus en vue de la vente, (produits) coûts associés aux litiges et aux activités de restructuration et charges financières.

	2023	2022
	\$	\$
Dépenses en immobilisations		
Semiconducteurs spécialisés	12 838	10 038
Matériaux de haute performance	4 458	5 944
Siège social et montants non affectés	45	80
Total	17 341	16 062

	2023	2022
	\$	\$
Actifs excluant les actifs d'impôt différé		
Semiconducteurs spécialisés	195 087	180 473
Matériaux de haute performance	131 570	129 901
Siège social et montants non affectés	15 284	31 609
Total	341 941	341 983

La répartition géographique des produits de la Société en fonction de l'emplacement des clients de cette dernière pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 ainsi que les actifs non courants identifiables aux 31 décembre 2023 et 2022 sont résumés dans les tableaux suivants :

Produits	2023	2022
	\$	\$
Asie		
Chine	12 846	10 815
Japon	4 270	4 453
Autres ¹	20 211	27 139
Amériques		
États-Unis	107 158	95 517
Autres	9 128	19 911
Europe		
Allemagne	43 284	41 314
Belgique	5 334	7 276
Pays-Bas	3 425	9 604
France	9 426	13 831
Autres ¹	23 709	29 587
Autre	3 580	4 776
Total	242 371	264 223

¹⁾ Aucun n'excédant 10 %.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, un client représentait environ 23 % (17 % en 2022) des produits. De cette tranche, 23 % (14 % en 2022) étaient inclus dans le secteur Semiconducteurs spécialisés et néant (3 % en 2022), dans le secteur Matériaux de haute performance.

Actifs non courants (excluant les actifs d'impôt différé et les instruments financiers)	2023	2022
	\$	\$
Asie	3 132	3 411
États-Unis	12 382	13 590
Canada	31 566	27 156
Allemagne	109 295	108 044
Total	156 375	152 201

21. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

a) La ventilation de la variation nette des éléments du fonds de roulement hors trésorerie liés à l'exploitation est la suivante :

	2023	2022
	\$	\$
Diminution (augmentation) des actifs :		
Créances	74	5 364
Stocks	(18 844)	2 435
Impôt sur le résultat à recevoir	3 811	(437)
Autres actifs courants	7 838	(427)
(Diminution) augmentation des passifs :		
Dettes fournisseurs et charges à payer	(7 774)	(1 691)
Impôt sur le résultat à payer	(4 245)	3 169
Produits différés	4 340	1 830
Variation nette	(14 800)	10 243

b) Le rapprochement des actifs/passifs découlant des activités de financement se présente comme suit :

	Variations hors trésorerie						31 décembre 2023
	31 décembre 2022	Flux de trésorerie	Intérêts théoriques	Fluctuation du taux de change	Variations de la juste valeur	Fonds de roulement hors trésorerie	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Dettes à long terme	121 000	(12 500)	-	-	-	-	108 500
Obligations locatives	30 402	(2 858)	690	779	-	1 126	30 139
Total du passif net découlant des activités de financement	151 402	(15 358)	690	779	-	1 126	138 639

	Variations hors trésorerie						31 décembre 2022
	31 décembre 2021	Flux de trésorerie	Intérêts théoriques	Fluctuation du taux de change	Variations de la juste valeur	Fonds de roulement hors trésorerie	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Dettes à long terme	116 000	5 000	-	-	-	-	121 000
Swap de taux d'intérêt	109	-	-	-	(109)	-	-
Obligations locatives	32 640	(2 999)	605	(1 617)	-	1 773	30 402
Total du passif net découlant des activités de financement	148 749	2 001	605	(1 617)	(109)	1 773	151 402

c) Les opérations suivantes sont soit exclues des tableaux des flux de trésorerie consolidés, soit incluses dans ceux-ci :

	2023	2022
	\$	\$
Exclusion des ajouts impayés à la fin de l'exercice : Ajouts d'immobilisations corporelles	2 826	2 329
Inclusion des ajouts impayés au début de l'exercice : Ajouts d'immobilisations corporelles	2 329	3 095
Exclusion du produit hors trésorerie tiré de la sortie d'immobilisations corporelles (note 29)	2 515	-

d) Les ajouts d'immobilisations corporelles comprennent ce qui suit :

	2023	2022
	\$	\$
Ajouts d'immobilisations corporelles avant paiements anticipés	17 387	12 193
Paiements anticipés pour travaux en cours	2 469	3 869
Moins les dépôts hors trésorerie pour travaux en cours	(2 515)	-
Ajouts d'immobilisations corporelles	17 341	16 062

22. Capital-actions

Autorisé :

- un nombre illimité d'actions ordinaires, participantes et sans valeur nominale, comportant un droit de vote par action; et
- un nombre illimité d'actions privilégiées pouvant être émises en une ou plusieurs séries, dont les conditions, les restrictions et les privilèges particuliers doivent être déterminés, pour chaque catégorie d'actions, par le conseil d'administration. Aux 31 décembre 2023 et 2022, aucune action privilégiée n'avait été émise.

23. Résultat par action

Le tableau qui suit présente le rapprochement des numérateurs et des dénominateurs utilisés pour le calcul du résultat de base et dilué par action :

Numérateurs	2023	2022
	\$	\$
Résultat net pour l'exercice	15 399	(22 999)
Dénominateurs	2023	2022
Nombre moyen pondéré d'actions – de base	88 533 263	88 330 236
Effet dilutif :		
Options sur actions	517 120	-
Nombre moyen pondéré d'actions – dilué	89 050 383	88 330 236

Au 31 décembre 2023, 219 864 options sur actions au total étaient exclues du nombre moyen pondéré d'actions – dilué, à cause de leur effet antidilutif.

Au 31 décembre 2022, 1 598 938 options sur actions au total étaient exclues du nombre moyen pondéré d'actions – dilué, à cause de leur effet antidilutif en raison de la perte nette pour l'exercice.

24. Rémunération à base d'actions

Régime d'unités d'actions restreintes et d'unités d'actions liées au rendement

Le 4 novembre 2015, la Société a adopté un nouveau régime d'unités d'actions restreintes et d'unités d'actions liées au rendement (le « régime ») pour remplacer le régime d'unités d'actions restreintes précédent, afin d'améliorer la capacité de la Société à attirer et à maintenir en poste les personnes les plus compétentes pour agir à titre d'employés, d'administrateurs ou de dirigeants de la Société et de ses entreprises liées et de promouvoir un meilleur alignement des intérêts entre ces employés, ces administrateurs, ces dirigeants et les actionnaires de la Société. Le régime permet à la Société d'attribuer aux participants admissibles : i) des unités d'actions restreintes fictives qui s'acquiescent au plus tard trois ans après la date d'attribution; et ii) des unités d'actions liées au rendement fictives qui s'acquiescent au terme de certaines périodes, d'au plus trois ans, et en fonction de l'atteinte de certains critères de rendement déterminés par le conseil d'administration. Ce type de régime prévoit le règlement des unités d'actions restreintes et des unités d'actions liées au rendement au comptant ou en actions ordinaires émises à même le capital autorisé de la Société, d'un montant équivalent au cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto au cours des cinq jours de Bourse qui précèdent immédiatement la date d'acquisition des droits rattachés aux unités d'actions restreintes et aux unités d'actions liées au rendement.

Dans le cas d'un licenciement motivé par la Société ou d'une démission volontaire du participant avant la fin d'un cycle de rendement, toutes les unités d'actions restreintes et les unités d'actions liées au rendement seront immédiatement annulées par déchéance, à la date à laquelle le participant est informé de son licenciement ou démissionne.

Dans le cas d'une cessation d'emploi non motivée par la Société, par exemple, si le participant est considéré comme étant en congé d'invalidité à long terme ou si le participant prend sa retraite avant la fin d'un cycle de rendement, le nombre d'unités d'actions restreintes qui seront acquises à la date de la cessation d'emploi sera calculé au prorata en fonction du nombre de mois travaillés jusqu'à la fin du cycle de rendement et toutes les unités d'actions liées au rendement seront immédiatement annulées par déchéance.

Dans le cas du décès du participant avant la fin d'un cycle de rendement, le nombre d'unités d'actions restreintes qui seront acquises sera calculé au prorata en fonction du nombre de mois travaillés jusqu'à la fin de l'exercice précédant le décès du participant et toutes les unités d'actions liées au rendement seront immédiatement annulées par déchéance.

Le nombre maximum d'actions ordinaires pouvant être émises selon le régime s'élève à 5 000 000. Les actions ordinaires relatives aux unités d'actions restreintes et aux unités d'actions liées au rendement devant être réglées au moyen de l'émission d'actions ordinaires, mais qui ont fait l'objet d'une renonciation ou qui ont été annulées ou réglées au comptant, doivent être disponibles pour les unités d'actions restreintes et les unités d'actions liées au rendement pouvant être attribuées par la suite aux termes de ce régime. Aucune unité d'actions restreinte ou unité d'actions liée au rendement devant être réglée au moyen de l'émission d'actions ordinaires ne peut être attribuée à un participant sauf si le nombre d'actions ordinaires : a) émises à des « initiés » au cours d'une période de un an donnée; et b) pouvant être émises à des « initiés » en tout temps aux termes du régime, ou en combinaison avec d'autres régimes de rémunération fondés sur des actions de la Société, ne peut dépasser 10 % du nombre total des actions ordinaires émises et en circulation.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, dans le cadre du régime, la Société a attribué 155 873 unités d'actions restreintes (95 881 pour 2022), elle en a réglé 111 458 (146 549 pour 2022) et 3 000 unités d'actions restreintes ont été annulées par déchéance (13 110 pour 2022). Au 31 décembre 2023, 319 896 unités d'actions restreintes étaient en cours (278 481 pour 2022) dans le cadre du régime.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société n'a attribué aucune unité d'action liée au rendement (aucune pour 2022), elle n'en a réglé aucune (aucune pour 2022) et n'en a annulé aucune (200 000 en 2022). Au 31 décembre 2023, aucune unité d'action liée au rendement n'était en cours (aucune pour 2022).

Régime de droits à l'appréciation d'actions

Le 7 juin 2010, la Société a adopté un régime d'unités d'actions restreintes à l'intention des employés étrangers, qui a été légèrement modifié le 7 novembre 2012 par la Société et est devenu un régime de droits à l'appréciation d'actions qui permet à la Société d'attribuer aux administrateurs, aux membres de la direction et aux employés étrangers qui y sont admissibles des options sur actions fictives. Les droits à l'appréciation d'actions ont généralement une durée de six ans et s'acquiescent de façon égale sur une période de quatre ans à raison de 25 % par année à compter de l'exercice suivant la date d'attribution des droits à l'appréciation d'actions. Le montant versé en trésorerie est égal à la somme des différences positives entre le cours moyen pondéré selon le volume des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto au cours des vingt (20) jours de Bourse qui précèdent immédiatement la date d'exercice et le prix d'attribution de chaque droit à l'appréciation d'actions racheté.

Les variations des obligations de paiement de la Société découlant des variations de la valeur de marché des actions ordinaires à la Bourse de Toronto sont passées en charges à la fin de chaque période. Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a attribué 63 839 droits à l'appréciation d'actions (171 025 pour 2022), elle en a réglé 127 874 (200 000 pour 2022), et 16 250 ont été annulés par déchéance (377 500 pour 2022). Au 31 décembre 2023, 843 872 droits à l'appréciation d'actions étaient en cours (924 157 en 2022).

Régime d'unités d'actions différées

Le 7 mai 2014, la Société a adopté un régime d'unités d'actions différées, qui permet à la Société d'attribuer des unités d'actions fictives à des administrateurs et à des membres de la direction et employés clés désignés par le conseil, afin d'améliorer la capacité de la Société à attirer et à garder des personnes possédant la meilleure combinaison de compétences et d'expérience pour siéger au conseil d'administration de la Société ou pour intégrer l'équipe de direction.

À moins que le conseil d'administration juge approprié d'en décider autrement, les unités d'actions différées s'acquiescent en totalité à leur date d'attribution et sont payables au comptant à la date à laquelle l'administrateur cesse d'occuper ses fonctions ou à la date de cessation d'emploi du dirigeant ou de l'employé. Le montant versé au comptant est égal au cours moyen pondéré selon le volume des actions ordinaires de la Société à la Bourse de Toronto au cours des vingt (20) jours de Bourse qui précèdent immédiatement la date de paiement des unités d'actions différées.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, la Société a attribué 156 701 unités d'actions différées (476 152 pour 2022) et elle n'en a réglé aucune (348 277 pour 2022). Au 31 décembre 2023, 1 859 544 unités d'actions différées étaient en cours (1 702 843 en 2022).

Régime d'options d'achat d'actions

Le 11 avril 2011, la Société a adopté un nouveau régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel le nombre maximum d'options attribuées ne peut dépasser 5 000 000. Les options attribuées en vertu du régime d'options d'achat d'actions peuvent être exercées pendant une période d'au plus dix ans à compter de la date d'attribution. Les options sur actions en circulation le 31 décembre 2023 peuvent être exercées pendant une période d'au plus six ans à compter de la date d'attribution. À moins que le conseil d'administration juge approprié d'en décider autrement, les droits aux options s'acquiescent à un taux annuel de 25 % (100 % pour les administrateurs), à compter du premier anniversaire de leur attribution. Les options qui ne sont pas exercées expirent un mois après la date à laquelle le bénéficiaire cesse d'être employé, administrateur ou dirigeant de la Société (collectivement les « titulaires d'options »), et un an après le décès, le départ à la retraite ou le début de l'invalidité permanente du titulaire d'options, selon le cas, ou avant l'expiration de l'option, selon le premier de ces événements à survenir.

Le tableau suivant présente de l'information concernant toutes les options sur actions en cours :

	2023		2022	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$ CA		\$ CA
En cours au début de l'exercice	1 598 938	1,91	825 968	2,46
Attribuées	140 712	2,74	772 970	1,33
Exercées	(374 488)	2,28	-	-
En cours à la fin de l'exercice	1 365 162	1,90	1 598 938	1,91
Exercables à la fin de l'exercice	458 454	2,10	457 749	2,41

Le tableau suivant présente les options sur actions en cours au 31 décembre 2023 :

	Prix d'exercice		Nombre d'options		Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)
	Bas	Élevé	Exercables	En cours	
	\$ CA	\$ CA			
Février 2024	2,71	2,71	35 165	35 165	0,15
Mars 2025	3,43	3,43	30 940	30 940	1,17
Mars 2026	2,10	2,10	-	12 163	2,17
Mai 2027	3,38	3,38	24 106	48 212	3,36
Décembre 2027	2,42	2,42	175 000	325 000	3,92
Mars 2028	2,27	2,27	18 243	72 970	4,18
Mai 2028	1,23	1,23	175 000	700 000	4,39
Février 2029	2,74	2,74	-	140 712	5,15
			458 454	1 365 162	4,10

La juste valeur des options sur actions à la date d'attribution a été évaluée au moyen du modèle de Black et Scholes. Le cours historique des actions ordinaires de la Société sert à estimer la volatilité prévue, et les taux des obligations d'État servent à estimer le taux d'intérêt sans risque.

Le tableau qui suit présente les données utilisées pour évaluer les justes valeurs moyennes à la date d'attribution des options sur actions attribuées pendant les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 :

	2023	2022
Volatilité prévue du cours de l'action	60 %	53 %
Dividende	Aucun	Aucun
Taux d'intérêt sans risque	3,81 %	2,59 %
Durée de vie prévue de l'option	4 ans	4 ans
Juste valeur – moyenne pondérée des options émises	1,36 \$ CA	0,57 \$ CA

Le tableau qui suit présente la charge de rémunération à base d'actions comptabilisée à l'état du résultat net consolidé pour les exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022 :

Charge	2023	2022
	\$	\$
Unités d'actions restreintes	304	202
Droits à l'appréciation d'actions	528	244
Unités d'actions différées	1 662	1 121
Options sur actions	274	326
Swap sur rendement total (note 7)	(1 336)	(894)
Total	1 432	999

Les montants suivants ont été comptabilisés :

Passif	2023	2022
	\$	\$
Unités d'actions restreintes	474	375
Droits à l'appréciation d'actions	1 007	562
Unités d'actions différées	5 051	3 906
Total	6 532	4 843
Valeur intrinsèque des unités dont les droits étaient acquis	6 046	4 015

25. Engagements et éventualités

Engagements

Au 31 décembre 2023, dans le cours normal des activités, la Société avait conclu des lettres de crédit d'un montant de 551 \$ (883 \$ en 2022).

Éventualités

Dans le cours normal des activités, la Société est exposée à des événements pouvant donner lieu à des passifs éventuels ou à des actifs éventuels. À la date de publication des états financiers consolidés, la Société n'avait connaissance d'aucun événement important susceptible d'avoir une incidence significative sur ses états financiers consolidés.

26. Transactions entre parties liées

Les parties liées à la Société sont des administrateurs et des membres de la direction.

Sauf indication contraire, aucune des transactions avec ces parties liées n'est assortie de conditions particulières et aucune garantie n'a été donnée ou reçue. Les soldes impayés sont réglés en trésorerie.

Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs (dirigeants ou non) et certains cadres supérieurs. Les charges liées à la rémunération des principaux dirigeants pour des services à titre de membres du personnel sont présentées ci-après :

	2023	2022
	\$	\$
Salaires	2 160	1 995
Rémunération à base d'actions et autres (note 24)	2 563	1 677
Total	4 723	3 672

27. Gestion du risque financier

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à différents risques financiers, notamment le risque de marché (risque de change, risque de taux d'intérêt et autre risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité.

Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que le résultat net ou la valeur des instruments financiers de la Société fluctuent par suite de variations des prix du marché, comme les taux de change, les cours des actions et les taux d'intérêt.

La gestion du risque de marché vise à ramener à des niveaux acceptables l'exposition de la Société à de telles variations tout en maximisant le rendement.

a) Risque de change

Le risque de change représente l'exposition de la Société à une augmentation ou à une baisse de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux de change. La Société est principalement exposée au risque de change en raison de certains engagements de vente, d'acquisitions prévues, de certaines charges d'exploitation et de dettes locales libellées en monnaie étrangère. En outre, ces activités sont exposées au risque de change surtout du fait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et d'autres comptes du fonds de roulement libellés dans d'autres monnaies que leurs monnaies fonctionnelles.

Le tableau qui suit résume en équivalents de dollars américains les principales expositions de la Société au risque de change au 31 décembre 2023 :

	2023					
	\$ CA	Euro	Livre	HKD	MYR	Autre
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	489	1 999	67	34	36	9
Créances	1 662	6 594	-	-	1	-
Actifs financiers dérivés	591	-	-	-	-	-
Autres actifs courants	-	2 212	-	-	-	-
Autres actifs non courants	-	603	-	-	-	-
Dettes fournisseurs et charges à payer	(12 987)	(9 349)	(436)	(116)	(166)	(55)
Obligations locatives	(6 360)	(297)	-	(69)	-	-
Actifs (passifs) financiers nets	(16 605)	1 762	(369)	(151)	(129)	(46)

Pour les filiales de la Société dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar américain, l'exposition des actifs financiers et des passifs financiers libellés en dollars américains est de respectivement 10 401 \$ et 496 \$, pour une position nette de 9 905 \$. Un raffermissement ou un affaiblissement de cinq points de pourcentage du taux de change entre les monnaies fonctionnelles de ces filiales et le dollar américain entraînerait une diminution ou une augmentation de 495 \$ du résultat avant impôt sur le résultat.

Le tableau qui suit montre l'incidence sur le résultat avant impôt d'un raffermissement ou d'un affaiblissement de cinq points de pourcentage des monnaies étrangères par rapport au dollar américain au 31 décembre 2023 pour les instruments financiers de la Société libellés dans d'autres monnaies que la monnaie fonctionnelle :

	\$ CA	Euro	Livre sterling	HKD	MYR	Autre
Raffermissement de 5 %	\$ (830)	\$ 88	\$ (18)	\$ (8)	\$ (6)	\$ (2)
Affaiblissement de 5 %	830	(88)	18	8	6	2

À l'occasion, la Société peut conclure des contrats de change à terme pour vendre des dollars américains en échange de dollars canadiens et d'euros. Ces contrats visent à couvrir une partie du risque de change continu auquel sont exposés les flux de trésorerie de la Société puisqu'une grande partie de ses charges libellées en monnaies autres que le dollar américain est engagée en dollars canadiens et en euros. La Société pourrait également conclure des contrats de change en vue de vendre des euros en échange de dollars américains. Au 31 décembre 2023, la Société n'avait aucun contrat de change en cours.

b) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les flux de trésorerie futurs fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La politique de la Société est de limiter son exposition à la fluctuation des taux d'intérêt en veillant à ce qu'une tranche raisonnable de sa dette à long terme soit constituée de créances subordonnées à taux fixe. La Société est exposée aux fluctuations de taux d'intérêt liées à sa facilité de crédit renouvelable, qui porte intérêt à taux variable. Une augmentation ou une diminution de 1 % des taux d'intérêt aurait une incidence d'environ 835 \$ sur le résultat avant impôt de la Société sur une période de douze mois en fonction des soldes impayés au 31 décembre 2023.

c) Autre risque de prix

L'autre risque de prix est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs fluctuent du fait des variations des prix du marché, autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'un client ou qu'une contrepartie à un contrat ne s'acquitte pas de ses obligations, entraînant ainsi une perte financière pour la Société. La Société a instauré une politique de crédit qui définit les pratiques courantes en matière de gestion du risque de crédit. Selon cette politique, tous les nouveaux comptes clients doivent être passés en revue avant d'être approuvés. La politique détermine également le montant maximum de crédit à accorder à chacun des clients. La solvabilité et la santé financière du client font l'objet d'un suivi continu.

Pour les créances clients, la Société applique la méthode simplifiée selon IFRS 9, qui consiste à évaluer la correction de valeur pour pertes de crédit attendues en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie.

Le taux de pertes attendues de la Société est estimé à la lumière des pertes de crédit subies au cours des trois exercices précédant la fin de la période. Les taux de pertes historiques sont alors ajustés en fonction des informations actuelles et prospectives sur les facteurs macroéconomiques ayant des répercussions sur les clients de la Société. Dans le passé, la Société n'a pas subi de pertes importantes relativement à ses créances clients. Par conséquent, la correction de valeur pour pertes à la fin de chaque période et la variation comptabilisée pour chaque période sont négligeables.

Le tableau qui suit présente les créances clients en souffrance :

	2023	2022
	\$	\$
Non en souffrance	23 889	24 152
En souffrance depuis plus de 30 jours	71	192
En souffrance depuis plus de 60 jours	1 195	1 911
Valeur comptable brute	25 155	26 255
Correction de valeur pour pertes	(38)	(152)
Total des créances clients	25 117	26 103

Le tableau suivant présente un résumé des variations du compte de correction de valeur pour pertes au titre des créances clients :

	2023	2022
	\$	\$
Début de l'exercice	152	149
Augmentation au cours de l'exercice	2	3
Montants inutilisés repris	(116)	-
Fin de l'exercice	38	152

La correction de valeur pour pertes est incluse dans les frais de vente, frais généraux et frais d'administration à l'état du résultat net consolidé, et est présentée nette des montants repris au titre de corrections de valeur de périodes antérieures.

Les montants imputés au compte de correction de valeur pour pertes sont habituellement sortis lorsqu'on ne s'attend raisonnablement pas à les recouvrer.

Les contreparties aux instruments financiers peuvent également exposer la Société à des pertes de crédit si elles ne respectent pas leurs obligations aux termes des contrats. Les contreparties de la Société pour ses dérivés et opérations de trésorerie se limitent à des institutions financières de qualité de crédit supérieure, qui font l'objet d'un suivi continu. Les évaluations de la solvabilité des contreparties reposent sur la santé financière des institutions et la cote de crédit accordée par des agences de notation externes. Par conséquent, aucune perte de valeur n'a été identifiée au 31 décembre 2023.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne puisse respecter ses obligations financières à leur échéance. La Société gère le risque de liquidité auquel elle est exposée par la gestion de sa structure de capital. Elle gère également le risque de liquidité en surveillant continuellement les flux de trésorerie réels et projetés, en prenant en considération les ventes et les encaissements de la Société et en faisant correspondre les échéances des passifs financiers avec celles des actifs financiers. Le conseil d'administration passe en revue et approuve les budgets d'exploitation et d'immobilisations annuels de la Société, ainsi que les opérations significatives hors du cadre de l'activité ordinaire, y compris les projets d'acquisition et les autres investissements importants.

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie contractuels des passifs financiers de la Société au 31 décembre 2023 :

							2023
	Valeur comptable	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	Plus de 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Dettes fournisseurs et charges à payer	37 024	37 024	-	-	-	-	37 024
Dettes à long terme	108 500	31 184	5 766	85 422	-	-	122 372
Obligations locatives	30 139	2 761	2 642	2 558	2 534	26 803	37 298
Total	175 663	70 969	8 408	87 980	2 534	26 803	196 694

28. Gestion du capital

Les objectifs de la Société dans la gestion de son capital sont de préserver sa capacité à poursuivre ses activités afin de fournir un rendement sur investissement aux actionnaires et des avantages aux autres parties prenantes, ainsi que de maintenir une structure du capital optimale aux fins de réduction du coût de financement.

La Société doit obtenir l'approbation de ses prêteurs pour certaines opérations en capital, comme le paiement de dividendes et les dépenses en immobilisations supérieures à un certain niveau.

La Société surveille son capital en fonction du ratio dettes/capitaux propres. Ce ratio correspond au quotient obtenu en divisant la dette nette par les capitaux propres. La dette nette correspond aux emprunts (comprenant la dette à long terme dans l'état de la situation financière consolidé) moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Toute nouvelle mesure financière présentée par suite de l'adoption d'IFRS 16 relativement aux obligations locatives est exclue du calcul.

Aux 31 décembre 2023 et 2022, les ratios dettes/capitaux propres se présentent comme suit :

	2023	2022
	\$	\$
Dettes à long terme, y compris la partie courante	108 500	121 000
Total de la dette	108 500	121 000
Moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(34 706)	(42 691)
Dettes nettes	73 794	78 309
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	128 592	112 776
Ratio dettes/capitaux propres	57 %	69 %

29. Charges, classées par nature

Les charges, classées par nature, se composent de ce qui suit :

	2023	2022
	\$	\$
Salaires	54 772	55 107
Amortissement des immobilisations corporelles (note 8)	10 297	11 717
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation (note 9)	2 538	2 702
Amortissement des autres actifs (note 12)	258	260
Autres charges (produits), montant net		
Amortissement des immobilisations incorporelles (note 10)	3 275	3 313
Charge de rémunération à base d'actions (note 24)	1 432	999
Perte (profit) sur la sortie d'immobilisations corporelles ¹	973	(13)
Perte sur la sortie d'actifs détenus en vue de la vente (note 8) ²	-	216
Perte sur le dessaisissement d'une filiale (note 4)	-	7 834
Dépréciation des actifs non courants (notes 4, 8 et 10)	672	12 478
Frais de recherche et de développement, déduction faite des crédits d'impôt ³	2 890	4 638
(Produits) coûts associés aux litiges et aux activités de restructuration, montant net ⁴	(8 314)	3 823
Autres produits	(172)	(291)

1) Comprend une perte sur la sortie de matériel de production de 1 051 \$ découlant d'une modification apportée par la Société aux exigences et aux fonctionnalités techniques. La Société s'est départie de ce matériel de production dans le cadre d'une transaction non monétaire avec un fournisseur en échange d'un crédit qui pourra être utilisé lors d'achats futurs de matériel de production.

2) Une perte sur la sortie d'actifs détenus en vue de la vente d'un montant de 216 \$ a été comptabilisée au cours de l'exercice 2022 dans les autres charges (produits), montant net à l'état du résultat net consolidé. L'actif, qui était auparavant présenté comme détenu en vue de la vente dans le secteur Semiconducteurs spécialisés, est lié à un reclassement de bâtiments pour un montant de 3 032 \$ au cours de l'exercice 2022. Le reclassement fait suite à la relocalisation prévue, au Canada, des activités de l'une des filiales de la Société en Asie, qui avait été annoncée au troisième trimestre de 2020.

3) Les frais de recherche et de développement, déduction faite des crédits d'impôt, pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 sont présentés déduction faite d'un montant de 4 060 \$ découlant de l'obtention de subventions de recherche et développement. La somme de 2 045 \$ qu'il reste à recevoir au titre de ces subventions est incluse dans les créances clients au 31 décembre 2023.

Les frais de recherche et de développement, déduction faite des crédits d'impôt, pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 sont présentés déduction faite d'un montant de 3 667 \$ découlant de l'obtention de subventions de recherche et développement. La somme de 1 460 \$ qu'il restait à recevoir au titre de ces subventions est incluse dans les créances clients au 31 décembre 2022.

4) En 2023, la Société a comptabilisé des coûts associés aux litiges et aux activités de restructuration, notamment :

- produits de 8 974 \$ reçus de l'ancien actionnaire d'AZUR. Le montant reçu est conforme aux clauses de la convention d'achat d'actions et sans lien avec la performance d'AZUR après l'acquisition;
- coûts de 131 \$ liés à la fermeture d'un site en Asie;
- montant de 158 \$ en lien avec des changements à l'équipe de direction; et
- charge de 228 \$ en lien avec des créances diverses devenues non recouvrables pendant l'exercice.

En 2022, la Société a comptabilisé des coûts associés aux litiges et aux activités de restructuration, notamment :

- coûts de 2 594 \$ liés au dessaisissement d'une filiale (note 4);
- montant de 241 \$ en lien avec un changement à l'équipe de haute direction;
- montant de 372 \$ à la suite du règlement d'un contrat à l'amiable; et
- coûts de 358 \$ liés à la fermeture d'un site en Asie.

30. Événement postérieur à la date de clôture

En janvier 2024, la Société a augmenté sa participation minoritaire dans Microbion en contrepartie d'un montant de 1 000 \$. Au 31 décembre 2023, la participation de la Société dans Microbion était évaluée à 3 000 \$ (note 12).